

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Le Négociant Canadien

COMMERCIAL, INDUSTRIEL ET FINANCIER.

VOL. I.—No. 16.]

MONTRÉAL, 25 JANVIER, 1872.

[\$2 PAR ANNEE.]

Le Négociant Canadien

PUBLIÉ DANS LES INTÉRÊTS DU
COMMERCÉ ET DE L'INDUSTRIE
PARAISANT

LE JEUDI DE CHAQUE SEMAINE.

L. E. MORIN & C^{IE}

Editeurs-propriétaires.

Abonnement \$2 par an.
Annonces - 10 cts. la ligne par insertion.

Chemins de Fer



COMPAGNIE DU
CHEMIN DE FER LE GRAND TRONC
DU CANADA.

1871—ARRANGEMENTS D'HIVER—1872

Nouveaux chars pour tous les Trains Express

LES Trains partiront maintenant de MONTREAL
comme suit :

ALLANT À L'OUEST.

Express de Jour pour Ogdensburg, Ot-
tawa, Brockville, Kingston, Ballerille,
Toronto, Guelph, London, Brantford,
Goderich, Buffalo, Detroit, Chicago et
tous les points de l'Ouest à 8 00 A. M.
Express de Nuit do 9 00 P. M.
Train d'acommodement pour Brockville
et les stations intermédiaires 4 00 P. M.
Train Mixte pour Kingston do 6 00 A. M.
Trains pour Lachine à 7 00 A. M., 9 00 A. M., 12 00
(midi) 3 00 P. M., et 5 00 P. M. Le Train de 3 00
P. M. va à la frontière.

ALLANT AU SUD ET À L'EST.

Train d'acommodement pour Island
Pond et les stations intermédiaires 7 00 A. M.
Express pour Boston via Vermont Cen-
tral 9 00 A. M.
Express pour New-York et Boston via
Vermont Central 3 30 P. M.
Le train de la Malte pour St. Jean et
Rouse's Point, en connexion avec les
trains du Stanstead, Sherbrooke & Chau-
vigny et de Jonestown des Cantons du Sud
Est 3 00 P. M.
Train de la Malte pour Island Pond,
et les stations intermédiaires 2 00 P. M.
Malte de Nuit pour Qué. via Island Pond,
Gorham, Portland et Boston et les Pro-
vinces d'en Bas, arrêtant entre Mont-
réal et Island Pond à St. Hilaire, St.
Hyacinthe, Upton, Acton, Richmond,
Sherbrooke, Lennoxville, Compton,
Canticooke et Norton Mills, seulement
à 10 30 P. M.

Il y aura des Chars Dortoirs Palais Pullman à
tous les trains directs de jour et de nuit. Le бага-
ge sera étiqueté pour tout le trajet.

Comme la ponctualité dépend des connexions avec
les autres lignes, la Compagnie ne sera pas respon-
sable des Trains qui n'arriveront pas et ne partiront
pas des Stations aux heures nommées.

Les steamers *Carlatto* ou *Arae* laisseront Portland
pour Halifax, N. E., tous les Samedis après-midi à
4.00 heures p. m. Le confort est excellent pour les
passagers et le fret.

La Compagnie Internationale des Steamers, faisant
le trajet en connexion avec le Chemin de Fer le
Grand Tronc, laisse Portland tous les Mardis et Jendis
à 5.00 heures p. m., pour St. Jean N.B., etc., etc.

On pourra acheter des billets aux principales sta-
tions de la compagnie.

Pour plus amples informations et l'heure du départ
et de l'arrivée de tous les Trains aux stations inter-
médiaires et au terminus du chemin, s'adresser au
Bureau où l'on vend des billets, à la Station Bon-
aventure ou au Bureau No. 30, Grande Rue St. Jac-
ques.

C. J. BRYDGES,
Directeur-Gérant.

Montréal, 31 Octobre 1871.

SOCIÉTÉ

DE

Construction Mutuelle des Artisans

DIRECTEURS :

ALFRED LAROCQUE, écr., Président.
M. P. BYAN, écr., Vice-Président.
E. J. BARBEAU, écr.
FRANCIS CASSIDY, écr.
THOMAS CAVERHILL, écr.
J. O. VILLENEUVE, écr.
L. H. SENECAI, écr.

Le but de cette nouvelle Association, conformé-
ment à la loi sur laquelle elle est fondée, est de
pourvoir chacun de ses membres prolétaires d'une
propriété convenable, à des conditions faciles, et
d'offrir en tout temps à ses autres membres un moyen
sûr de placer leurs épargnes. Ses fondateurs ont profité
de leur expérience pour lui donner une Constitution
et des Règlements qui lui permettront d'atteindre
sûrement ce but.

Voici un sommaire des principales clauses de ses
Règlements :

L'entrée est de 50c par part. Les parts sont de \$50
chaque, payables en versements mensuels de 50c, et
avoir plus de 4 votes. Pour une Société spécialement
créée pour les Artisans, bien que les autres classes
n'en soient pas exclues, il était nécessaire qu'il y eût
une telle restriction pour empêcher d'être absorbés
par les capitalistes et pour assurer à chacun de ses
membres sa part légitime de contrôle sur l'adminis-
tration.

Les versements mensuels se font dans les premiers
huit jours du mois ; après quoi, tout membre arriéré
n'est pas d'uno amende ; mais il peut se faire exem-
pter en faisant d'avance autant de versements qu'il y
en a de dus. Il n'y aura pas de Fonds Permanent. La
Société est perpétuelle au moyen des classes nouvel-
les qui s'ouvriront successivement tous les ans au 1er
de Mars ; mais l'on peut prendre des parts et com-
mencer la durée de la classe 1ère de tout autre mois ;
ainsi les membres auxquels la Société aura avancé
leurs parts, n'ayant ni double entrée, ni bonus, ni
arrangés à payer, auront l'avantage de toucher la
totalité de la somme avancée ; outre cet avantage
exceptionnel, ils auront celui d'effectuer les n' les
constitutifs des garanties de nées à la Société à des
fraits considérablement réduits, et s'ils le désirent,
d'obtenir de longs termes pour les remboursements, moyan-
nant intérêt.

La Société vendra aux prix coûtants à ses mem-
bres les maisons qu'elle fera construire. Elle n'exigera
d'eux que l'intérêt jusqu'à ce que les parts qu'ils au-
ront prises pour les payer soient réalisées. De cette
manière, le paiement mensuel d'une somme un peu
plus élevée qu'un loyer ordinaire permet à aux mem-
bres de devenir immédiatement propriétaires-occupants
de propriétés à leurs choix qu'ils pourront
facilement acquitter pendant la durée d'une ou de
deux classes.

La durée des classes ne peut être déterminée d'a-
vance. Une classe s'éteint lorsque les profits réalisés
ajoutés aux versements faits, forment ensemble une
somme égale à celle des parts souscrites. Il n'y aura
aucune confiscation de parts ; chaque membre peut se
retirer de la Société en aucun temps et se faire rem-
ettre les versements qu'il aura faits avec intérêt
dans les cas pourvus par les Règlements. Cet exposé
semble devoir suffire pour démontrer que cette nou-
velle Société sera vraiment mutuelle dans toute la
signification pratique du mot.

Pour mériter et justifier la confiance du public, les
Directeurs selon les Règlements, exigeront des em-
ployés un cautionnement momentané et leur respon-
sabilité pénalement et ils leur défendent, sous peine
de démission immédiate, de vendre et d'aider des
parts.

La Société ne commencera ses opérations qu'au 1er
Mars prochain. En attendant l'établissement de son
Bureau d'Affaires, M. M. BURFAP & DUMOCHEL, No-
taires, No. 36, Rue St. François-Xavier, sont tempo-
rairement dépositaires du Livre de Souscription des
parts, et c'est à eux que doivent s'adresser les nou-
veaux souscripteurs des parts et les applications
pour emprunt.

Montréal, 11 Janvier 1872.

PREVOST'S

Electro-Magnetic-Motor Co.

36, AMITY STREET,
NEW YORK.

La Société a l'honneur de prévenir les compagnies
de télégraphie, les docteurs et argentiers par la
galvanoplastie, les médecins, les physiciens, les pro-
fesseurs de sciences, etc., etc., qu'elle est définitive-
ment constituée, et qu'elle mettra tous ses soins à
remplir les ordres qui lui seront donnés. Elle a
traité avec M. MEYNIAL de Paris, mécanicien,
constructeur d'instruments de précision à usage des-
sciences, chargé de l'éclairage électrique au Grand
Opéra de Paris. M. MEYNIAL est l'inventeur d'un
nouvel appareil "A rucnil" pour lumière électrique
pouvant s'appliquer aux Phares et aux Travaux
Publiés.

La Société est propriétaire de la PREVOST'S NEW
BATTERY et du BARN'S NEW GALVANIC
FLUID. Les prix des Batteries sont : pour le No. 1
(6 pouces) \$5, et le No. 2 (8 pouces) \$6. Le Barn's
Fluid est vendu 7 cents la livre. Les principaux mé-
rites de ces Batteries et Fluids sont : la durée, l'éco-
nomie, la force et l'absence de toute odeur et de tout
gaz malsains.

EMILE PREVOST,
Surintendant des Travaux.

LE

VERDICT DU PEUPLE

LA MACHINE A COUDRE

DE

GARDNER.

Est reconnue par les meilleurs juges du pays, pour
être la meilleure Machine à point noué pour
Famille et pour les Manufactures, qui ait été
présentée au public.

Ces MACHINES ont obtenu les prix suivants en
compétition avec les meilleures Machines de ce
pays :—

Liste de Prix pour 1871.

Premier prix à Toronto—Premier prix à Londres, à
l'Exposition du Great Western—Premier prix à
Guelph, à l'Exposition du Great Central—Premier
prix à Ste. Catharine, Comté de Lincoln—Premier
prix à Chatham, Comté de Kent—Premier prix à
Waterloo, Comté de Waterloo—Premier prix à
Orangeville, Comté de Simcoe—Premier prix à
Mono, Comté de Peel—Premier prix à Caledon,
Comté de Simcoe—Premier prix à Welland, Comté
de Welland—Premier prix à Otterville, Comté

d'Orford—Second prix à l'Exposition Provinciale
de Kingston, et Diplôme à Hamilton, et diverses
autres Expositions de Comté.

Cette Machine peut ourler, border, broder, faire des
roulis, piquer, rebattre, etc.oudre toutes les étoffes
depuis les plus légères jusqu'aux ours les plus épais.
PRIX : \$32, garantie pour 5 ans.

Ces Machines sont également vendues par
priements brevetés.

W. N. LLOYD,

Agent pour Montréal et les environs.

431,—Rue Notre-Dame,—431,

[COIN DE LA RUE DOLLARD.]

On demande des AGENTS pour les Comtés
des environs de Montréal.

Importateurs de denrées coloniales.

J. HUDON & C^{ie}.
IMPORTATEURS ET MARCHANDS
 de
DENRÉES COLONIALES, VINS, SPIRITUEUX
 et COMESTIBLES.
 Agents pour la célèbre Eau-de-Vie GIRAUD FRÈRE.
 246, RUE ST. PAUL, et
 199 et 201 DE COMMISSAIRES,
 MONTRÉAL, P.Q.

GAUTHIER, MAYRAND & C^{ie}.
IMPORTATEURS DE
 VINS, SPIRITUEUX, EPICERIES,
 MARCHANDS DE
 FARINE,
 LARD, SAINDOUX, etc.
 274 et 281, Rue Des Commissaires,
 MONTRÉAL.

GAUCHER & TELMOSSÉ.
IMPORTATEURS DE
 DENRÉES COLONIALES,
 VINS ET SPIRITUEUX,
 MARCHANDS DE
 FARINE, LARD, SAINDOUX, etc., EN GROS
 No. 200 Rue St. Paul et 161 Des Commissaires,
 MONTRÉAL.
 H. G. GAUCHER. L. W. TELMOSSÉ.

SENECAL, CADIEUX & JOLY.
IMPORTATEURS,
 MARCHANDS D'EPICERIES,
 VINS,
 LIQUEURS, et
 PROVISIONS
 278, RUE ST. PAUL, et
 225 et 227, DES COMMISSAIRES,
 MONTRÉAL, P.Q.

DESMARTEAU & C^{ie}.
IMPORTATEURS DE
 VINS, LIQUEURS,
 EPICERIES, etc.,
 EN GROS
 231 et 233 RUE DES COMMISSAIRES,
 MONTRÉAL.

C. MELANÇON.
MARCHAND-EPICIER,
 191 RUE ST. PAUL, MONTRÉAL.

LA MEILLEURE POUDRE A BOULANGER
 QUI EXISTE.

THE COOK'S FRIEND

Est la seule originale et authentique
 ELLE NE DESAPPOINTE JAMAIS.
 Vendue par tous les Epiciers.

Huile de Petrole.

COMPAGNIE CANADIENNE DES TERRES
 ET DE MINES (Limitée)

Bureau principal: 22 MINING LANE, LONDRES,
 ANGLETERRE.

TRADE MARK.



RAFFINERIE DE PETROLE (STANDARD
 PETROLIA), ONTARIO.

D. CAMPBELL, AGENT,
 13 Halle aux Blés,
 MONTRÉAL.

ROBERT B. MURRAY,

MARCHAND EN GROS DE PETROLE RAF-
 FINÉ, D'HUILES LUBRIQUES, BEN-
 ZOLE, GOUDRON, etc.,

36 Rue Lemoine, MONTRÉAL.

Toujours en magasin toutes les meilleures marques
 d'Huiles de Charbon.

Le plus haut prix payé pour les barils vides.

Garde-magasins.

O. STE. MARIE & C^{ie}.
GARDE-MAGASINS.
 (Warehousemen.)
 LISTE DE NOS MAGASINS:
 30 St. Nicholas, 2 Magasins et Caves, Entrepôts Nos.
 29 et 77.
 20 St. Sacrement, 1 Magasin et Caves, Entrepôt No.
 92.
 26 St. Sacrement, 1 Magasin et Caves, Entrepôt No.
 92.
 8 St. Eloi, Magasin et Caves, Entrepôt No. 88.
 29 St. Gabriel, 2 Magasins et Caves, Entrepôt No. 78
 et 31.
 19 et 21 Ste. Thérèse, 2 Magasins et Caves.
 13 Du Collège Insp. de Potasse, 1 Magasin.
 6 St. Eloi, 1 Cave.
 37 St. Nicolas, 1 Cave.
 10 et 14 Nazareth, près du Canal. Magasins pour sel,
 comestibles, etc. etc.

EMMAGASINAGE EN ENTREPOT OU
 FRANC DE DROITS.

FRED. CASTLE.
 65, RUE DE LA COMMUNE,
 Vis-à-vis le Bassin du Canal,
 MONTRÉAL.

Huiles et Peintures.

JOHN McARTHUR & SON,
IMPORTATEURS ET MARCHANDS D'HUILES,
 PEINTURES SECHES ET A
 L'HUILE, VERNIS, VITRES,
 PRODUITS CHIMIQUES,
 Marchandises de Marine, Teintures, &c.,
 12 Rue Lemoine,
 MONTRÉAL.

R. C. JAMIESON & C^{ie},
MANUFACTURIERS DE VERNIS et D'IMI-
TATION DE LAQUE DE CHINE.
 IMPORTATEURS
 D'HUILES, PEINTURES, COULEURS, THE-
 REBENTINES, etc., etc.
 No. 3 Halle aux Blés et No. 6 Rue St. Jean,
 MONTRÉAL.

Importateurs de nouveautés.

THOMAS, THIBAudeau & C^{ie}.
IMPORTATEURS DE MARCHANDISES SECHES
 En Gros Seulement, No. 330, Rue St. Paul.
 THOMAS, THIBAudeau & C^{ie}, Montréal,
 THIBAudeau, THOMAS & C^{ie}, Québec, MONTRÉAL.
 THOMAS & THIBAudeau, Manchester.

S. GELINAS.
IMPORTATEUR.
 No. 282 RUE ST. PAUL.
 Coin des Rues
 ST. CABRIEL et ST. PAUL,
 MONTRÉAL.

FRANCEUR & GIROUX,
IMPORTATEURS
 de
 NOUVEAUTÉS FRANÇAISES,
 ANGLAISES
 et
 AMERICAINES.
 7 & 9, RUE ST. LAURENT,
 MONTRÉAL.

M. TRESTER,
IMPORTATEUR DE MARCHANDISES
 ALLEMANDES, FRANÇAISES et BELGES.
 IMPORTATEUR
 D'ARTICLES pour FUMEURS, TELS QUE PIPES
 EN ECUME DE MER, BLAGUES, PIPES
 EN BOIS, etc., etc., et de
 CIGARES de la HAVANE et d'ALLEMAGNE.
 M. T. tient toujours un assortiment des plus
 complets et des plus variés de jouets d'Allemagne,
 d'articles en cuir, sachets, etc.
 ENTREPOT—388 & 390, RUE ST. PAUL,
 MONTRÉAL.

HAMILTON & C^{ie},
MARCHANDISES DE GOUT ET D'ETAPPE.
 105, RUE ST. JOSEPH,
 Vis-à-vis la Ruelle Dupré,
 MONTRÉAL.

Librairie et Relleure.

CHARLES PAYETTE,
LIBRAIRE-RELIEUR,
 250—RUE ST. PAUL—250
 Vis-à-vis la Rue St. Vincent,
 MONTRÉAL.

Courtiers.

MORIN & C^{ie},
COURTIERS ET COMMISSIONNAIRES
 POUR L'ACHAT ET LA VENTE DE
 COMESTIBLES,
 EPICERIES,
 ET
 SPIRITUEUX
 DENRÉES COLONIALES,
 No. 24 RUE ST. SACREMENT,
 MONTRÉAL.

A. & A. B. CHARLEBOIS.
COURTIERS de DENRÉES COLONIALES.
 et
 AGENTS POUR LA DISTILLERIE,
 GOODERHAM & WORTN.
 TORONTO,
 16, RUE ST. SACREMENT,
 MONTRÉAL.

J. P. COX,
COURTIER EN THÉ,
 HUILES,
 EPICERIES,
 et
 DENRÉES COLONIALES,
 Coin des rues
 ST. SACREMENT et ST. NICHOLAS,
 MONTRÉAL.

AUX MARCHANDS.

Le soussigné se chargera de la vente et de l'achat
 de tous espèces de grains et de sel à commission,
 moyennant 2 par 100.
 Remises faites sans retard dans tous les cas.
 P. RIVARD,
 No. 64 Rue St. Gabriel, Montréal.

D. P. BEATTIE,
NÉGOCIANT ET COMMISSIONNAIRE.
 MARCHAND EN GROS DE
 THE, SIROP ET MELASSE.
 Seul Agent pour la Puissance du Canada de
 Messrs. OFFLEY, CRAMP & FORRESTER, OPORTO.
 CRAMP, SETER & C^{ie}, CADIZ.
 FORRESTER & C^{ie}, BORDEAUX.
 Agent pour la Tannerie de New Glasgow JOHN HALL
 & FILS, Manufacturiers de CUIR A SEMELLE.
 17 Rue St. Sacrement,
 MONTRÉAL, P.Q.

BUREAU D'AGENCE.

M. R. GEORGE E. MAYRAND a l'honneur d'in-
 former le public qu'il se charge de toutes espèces
 de
 COLLECTIONS ET D'AGENCES

pour les campagnes, ainsi que du réglemeut des
 AFFAIRES EN FAILLITES.
 BUREAU—No. 223 Rue Notre Dame, MONTRÉAL.
 Bonnes références.

MARBRE.

Tables de Marbre Italien avec
 Veines

PREMIERE QUALITE—EX LEONIE.

A VENDRE PAR

W. et F. P. Currie & C^{ie},

100 Rue des Saussaies.

Distillateurs.

DISTILLERIE DE PRESCOTT, ONT.

AVIS AUX MARCHANDS DE SPIRITUEUX.

LES Soussignés ont le plaisir d'annoncer au Commerce qu'ils ont complètement renouvelé leurs appareils de distillation et ont introduit les améliorations les plus récentes pour la rectification des esprits de grain, et qu'ils sont maintenant prêts à exécuter les commandes qui seront adressées soit à eux directement ou à leurs agents à Montréal, pour Alcool à 65 degrés, Esprit-de-Vin à 50 degrés, Whisky de Seigle ou de Malt et Toddy Whisky.

J. P. WISER & C^{ie}.

Représentés à Montréal par

MORIN & C^{ie},

24 Rue St. Sacrement.



AVIS.

AVIS est par le présent donné que la Marque de Commerce ci-dessus consistant des mots GOODERHAM & WORTS, TORONTO, avec DEUX ETOILES et les lettres G. & W. le tout inscrit dans DEUX CERCLES OVALES, a été adoptée par la dite Société de GOODERHAM & WORTS, et a été dûment enregistrée conformément à l'Acte sur les Marques de Commerce de 1868, dans le but de distinguer certains spiritueux et Boissons de Malt manufacturés par eux dans la dite Ville de Toronto à savoir: ALCOHOL, WHISKEY DE SEIGLE, WHISKEY de MALT, TODDY WHISKEY, et toutes autres Boissons spiritueuses vendues par eux à Toronto, Montréal, et ailleurs dans la Puissance du Canada. La dite Marque de Commerce est brûlée sur chaque Quart ou Tonne contenant les dits Spiritueux, en la forme et manière démontrée par le dessin ci-haut.

GOODERHAM & WORTS,

A. & A. B. CHARLEBOIS,

Agents.

Montréal, Octobre, 1871.

SPIRITUEUX, BIERES ET PORTER.

LES soussignés informent leurs amis qu'ils viennent de faire de nombreuses et importantes améliorations et altérations à leur Appareil de Distillerie, qui est maintenant en pleine opération et qui leur permettra, à l'avenir, de fournir toute quantité, soit en douane, soit droit payé de leurs célèbres Spiritueux, con istant en

WHISKY DE MALT

OLD RYE WHISKY

ESPRIT-DE-VINS 50 O.P.

ALCOOL 66 O.P.

qu'ils garantissent être distillés des maltes et grains de la meilleure qualité.

Ils attirent aussi l'attention sur la qualité supérieure de leur célèbres Bières INDIA PALE et autres et sur leur PORTER, de cette saison, dont l'on peut se procurer n'importe quelle quantité en fûts ou en bouteilles.

WM. DOW & C^{ie}.

P. S.—Le plus haut prix du marché est toujours payé pour l'Orge, le Seigle, l'Avoine et le Houblon

SHERRY—POLAR, HERMOS-T-Co.

XERES DE LA FONTERA.

PORT—BORGES DE CASTRO,

OPORTO.

LES soussignés ont l'honneur d'informer le commerce qu'ils recevront les commandes qui leur seront confiées pour l'importation des célèbres VINS ci-dessus.

Toutes commandes adressées à

MM. HOWARD, SMITH & C^{ie},

No. 31 rue St. François-Xavier,

MONTRÉAL.

recevront notre attention spéciale.

E. BENDELAM & C^{ie},

TORONTO.

Marchands de Vins.

JOHN HOPE & C^{ie},

Marchands Commissionnaires

Représentant en Canada :

MM. MOET & CHANDON, EPERNAY.

" BARTON & GUESTIER, BORDEAUX.

" JULES ROBIN & C^{ie}, COGNAC.

M. M. MISA, XERES DE LA FRONTERA.

MM. COCKBURN SMITHES & C^{ie}, OPORTO.

M. FREDERICK VALLETTE, MARSEILLES.

MM. BULLOCH LADE & C^{ie}, GLASGOW.

" E. & J. BURKE, DUBLIN, Exportateurs de Porter en Bouteilles de MM. H. GUINNESS FILS & C^{ie}, &c., &c., &c.

N. B.—On accepte les commandes que du Commerce de Gros.

Vins d'Espagne

IMPORTATION DIRECTE.

50 QUARTS EL DOURO [Cinq grappes].

100 " " [Trois grappes].

200 " " [Trois grappes].

50 BARRIQUES } PRIORATO CATALUNA.

25 PIPES

A Vendre par

VILLENEUVE & LACAILLE

343 Rue St. Paul,

(Bâtisse des Sœurs)

MONTRÉAL.

G. VERLAQUE.

No. 5 Rue St. Sacrement

VINS,

LIQUEURS,

CIGARES.

AVIS AUX COMMERÇANTS DU CANADA.

E. GERIN, Propriétaire de Vignobles des cépages de Roumagnole, entre St. Jean d'Angely et Cognac (France).

Distillerie érigée et fonctionnant depuis 1747. Entrepôt à New York (Etats-Unis) et à Montréal (Canada).

Produits naturels garantis par certificats d'origine.

Reçus par l'Arbutus :

CLARET PUR RAISIN,

VIN BLANC do,

COGNAC do, de plusieurs âges,

CHAMPAGNE de plusieurs prix,

LIQUEURS SURFINES. Premières marques de France.

ABSINTHE SUISSE,

VERMOUTH,

MOUTARDE DE RAISIN (Produit nouveau).

Bureau et Entrepôt chez

O. STE. MARIE & C^{ie},

30 Rue St. Nicholas.

Représenté à Montréal par VICTOR DUVIGNEAU.

Marchands de Tabac, Cigares, &c.

A. DUBORD & C^{ie}.

IMPORTATEURS DE CIGARES ET MANUFACTURIERS DE TABAC,

En Gros et en Détail

227 & 229 RUE ST. PAUL, MONTRÉAL.

N. B.—Nous attirons l'attention spéciale du commerce sur notre tabac en poudre si avantageusement connu dans les Provinces du Canada.

C. FILIATRAULT.

MARCHAND DE TABAC et MANUFACTURIER DE TABAC A FUMER, A CHIQUER et EN POUVRE.

IMPORTATEUR DE

PIPES DE FANTAISIE, CIGARES DE LA HAVANE, &c.,

Ans. 11 et 13, Place Jacques Cartier, MONTRÉAL, P.Q.

HENRY & C^{ie},

MANUFACTURIERS DE TABACS, 271 RUE ST. PAUL,

MONTRÉAL, P.Q.

L. A. GLOBENSKY & C^{ie},

IMPORTATEURS

PIPES ECUME DE MER. PIPES—IMITATION de PIPES—BOIS.

BLAGUES A TABAC.

POTS do. do.

CIGARES

En Gros,

342 RUE ST. PAUL, MONTRÉAL.

Marchands de Cuir.

A. KEROACK,

NEGOCIANT EN GROS DE CUIRS,

PEAUX,

HUILLES, et

MARCHAND A COMMISSION.

505 Rue St. Paul,

MONTRÉAL.

LA SEMELLE PATENTÉE

DE

NOÉ BELHUMEUR,

POUR PRÉSERVER de l'UMIDITÉ et du FROID, DES RHUMES de GORGE ET DE POTRINE, cet article est indispensable à tous et spécialement aux invalides, aux convalescents et aux personnes de FAIBLE CONSTITUTION.

C'est le seul préservatif efficace qui existe.

En vente chez tous les marchands de chaussures.

LYMANS, CLARE & C^{ie}.

ÉTABLIS EN 1803.

MANUFACTUREURS D'HUILE DE LIN, PEINTURES et MASTIC.

IMPORTATEURS DE DROGUES ÉTRANGÈRES, PEINTURES DE COULEURS.

HUILLES ET BOIS DE TEINTURES.

382, 384 et 386, St. Paul Street,

Montréal.

J. L. CASSIDY & C^{ie}.

IMPORTATEURS DE PORCELAINES,

VERRIERES et VAISSELL

330 & 341 Rue St. Paul,

BATISSE DES SOEURS, MONTRÉAL.

P. POULIN & C^{ie},

DISTILLATEURS et FABRICANTS de COR-DIAUX, GENIEVRE (Old Tom), VINS DE GINGEMBRE, SIROPS DE FRUITS DE CHOIX, ABSINTHES, EAUX-DE-VIE, WHISKIES, &c., MARCHANDS A COMMISSION et Importateurs de VINS, SPIRITUEUX et CIGARES.

Bureau et Entrepôt : 313 RUE ST. PAUL,

MONTRÉAL.

FIN D'UN MONOPOLE.

A une réunion de la Halle aux Blés qui a eu lieu hier après-midi, la motion de M. L. E. Morin abolissant le monopole des rapports commerciaux au *Herald* a été adoptée par 75 voix contre 3.

La souscription des membres n'a été portée de \$5 à \$15.

M. Ancelle, de la maison Ancelle et Morice, importateurs de produits français, vient de partir pour l'Europe où il doit faire des achats très importants. Nous sommes satisfaits d'apprendre au public cette nouvelle qui confirme d'ailleurs nos prévisions sur le succès d'une maison que nous avons vu s'élever et dont nous avons de tout temps prévu le succès.

REVUE COMMERCIALE

Pour la semaine finissant le 24 janvier 1872.

Le calme que nous avons signalé dans nos précédentes revues se continue. La Halle aux Blés a été fermée lundi et mardi par le post pour la mémoire de feu C. J. Curack décédé samedi le 20 courant dont le défunt était membre. Il était aussi membre du conseil de cette institution. C'est l'honnête homme par excellence et le sentiment de regret que sa mort a causé est universel.

Dans les épiceries nous notons que le placement de quelques lots de thé. La demande pour la mélasse n'est pas aussi active qu'au commencement du mois.

Il existe quelques demandes pour le lard en quart. Le peu de stock en disponible et la difficulté qu'éprouvent les fabricants de salaisons d'obtenir des pores abattus suffisamment gros pour convertir en lard mess donne beaucoup de fermeté à cet article.

Le commerce de céréales est très calme. Les recettes des grains grossiers sont à peine suffisantes à la consommation. Les farines ont reculé et les détenteurs doivent faire d'assez importantes concessions pour effectuer le placement de lots considérables.

Grâce à la température que nous avons eu depuis quelque temps et l'augmentation dans les recettes, les cours de combustibles restent sans changement.

Le commerce de chaussures est très activement occupé à la manufacture des effets requis pour le commerce de printemps. Les commandes arrivent cette année plus à bonne heure que de coutume et les ordres sont plus considérables.

Les affaires dans les cuirs sont régulières.

Le commerce de bois de service pour la consommation est régulier. Les opérations se poursuivent sur une grande échelle dans les chantiers et la quantité de bois qui sortira cette année des forêts sera probablement plus considérable qu'en aucun temps, les hauts prix qui ont prévalu l'année dernière ayant donné une impulsion extraordinaire à l'exploitation du bois.

Nous donnons ci-dessous un état des stocks de bois dans les districts d'Ottawa et du St. Laurent durant l'année dernière. Nous extrayons cet état de la circulaire de M.M. Carbay & Routh, marchands commissionnaires en bois de Montréal et Québec.

OTTAWA ET TRIBUTAIRES.

Madriers.....	100,000,000	pieds cubes.
Planches sciées.....	255,000,000	" "
Planches en main.....	53,000,000	" "
Bi. lots sur rive l'hiver dernier.....	2,660,000	morceaux.

Billots en main ou ar-rêtés.....	750,000	morceaux
Quantité qu'on se propose de sortir.....	3,000,000	"

ST. LAURENT ET TRIBUTAIRES AU-DESSOUS DE MONTREAL.

Madriers sciés.....	225,000,000	pieds cubes.
Planches sciées.....	150,000,000	"
Madriers en main.....	120,000,000	"
Planches en main.....	16,000,000	"

Billots sur rive l'hiver dernier.....	2,000,000	morceaux.
Billots en main ou ar-rêtés.....	100,000	"
Quantité qu'on se propose de sortir.....	2,300,000	"

EXPORTATIONS DU ST. LAURENT A LA GRANDE-BRETAGNE.

Bois carré.....	21,500,000	20,720,300	pieds cubes.
Madriers.....	150,000,000	157,298,000	"

A LA RIVIERE PLATE, PIN ET PRUCHE.

46 navires.....	1870.	1871.	16,191,80	pieds cubes.
68 ".....	1870.	1871.	25,24,884	"

A RIO JANTRO, PLANCHES DE PIN.

3 navires.....	1870.	1871.	1,079,126	pieds cubes.
----------------	-------	-------	-----------	--------------

AU PEROU, BOIS DURS, PINS ET PRUCHE.

2 navires.....	1870.	1871.	1,242,850	pieds cubes.
2 ".....	1870.	1871.	1,320,000	"

AUX BERMUDES, PLANCHES DE PIN.

2 navires.....	1870.	1871.	255,000	pieds cubes.
----------------	-------	-------	---------	--------------

AU PORTUGAL.

Douves.....	1870.	1871.	163,000	pieds cubes.
Chêne, pin et pruche.....				

EN ESPAGNE.

3 navires chargés de bois carré.....			456,200	pieds cubes.
Douves.....			40,000	"
Madriers.....			250,000	"

EN ITALIE.

2 navires chargés de chêne équarri.....			55,500	pieds cubes.
Douves.....			36,000	"
Madriers de pruche.....			182,500	"

EN HOLLANDE ET BELGIQUE.

5 navires chargés de bois carré.....			161,750	pieds cubes.
Madriers.....			255,750	"

AUX ETATS UNIS PAR LE CANAL CHAMBERLAIN.

Bois carré.....	969,070	1,092,410	pieds cubes.
Voliges.....	732,623	1,034,610	morceaux.
Madriers et planche.....	122,161,000	125,075,000	pieds cubes.
Lattes.....	9,695	7,335	"
Bardoux.....	740	2,039	"
Traverses de chemin de fer.....	65,982		morceaux.
Autres bois.....	\$30,000	\$43,602	

Le commerce de Soeds paraît être aussi dans un état très prospère dans le Nouveau-Brunswick et augmente annuellement comme par les états ci-dessus.

Exportation de Soeds du port de St. Jean, N. B. depuis 1863-4 jusqu'à 1868-9:

Temps.	Hava-	M'tan-	Cardo-	Total.
	nc.	zus.	nas.	
Oct. '63 à Mai '61.....	111,709	48,141	22,180	182,030
" '61 " '65.....	123,129	91,477	67,133	281,738
Sept. '65 " '66.....	267,133	129,878	90,405	487,416
" '66 " '67.....	303,914	147,677	216,384	667,975
Oct. '67 " Juin '68.....	113,201	146,450	334,230	793,901
" '68 " Mai '69.....	148,433	20,416	256,965	870,774

En outre des quantités ci-dessus on exporta pendant les saisons finissant

Mai '66, à Trinidad de Cuba.....	3,000
" '67, à Portland.....	6,433
" '67, à Cienfuegos.....	2,100
	8,530

Juin '68, à Portland.....	14,600
" " à Boston.....	2,700
" " à Caibarien.....	2,630
	19,930

1er Mars, '69, à Portland.....	7,600
" " à Trinidad de Cuba.....	3,504
" " à Cienfuegos.....	500
	11,604

Le total des exportations de St. Jean fut donc pendant les six dernières années comme suit :

En 1865-6.....	481,416
1866-7.....	706,554
1867-8.....	813,831
1868-9.....	999,548
1869-70.....	1,054,024
1870-71.....	1,150,147

NOUVEAUTÉS. (Dry Goods).—Les maisons engagées dans le commerce de Dry Goods commencent à recevoir leur importation du printemps. L'excellent récolte dont le Canada a favorisé l'année dernière et la hausse régulière depuis le commencement de l'hiver sur les marchés de l'Europe ont beaucoup contribué à créer et maintenir un bon courant d'affaires depuis l'automne dernier, et depuis plusieurs années, on n'avait pas vu les stocks aussi réduits qu'ils l'étaient au commencement de l'année. L'importation promet-elle aussi de dépasser celle de l'année dernière qui au dire des personnes engagées dans cette branche d'affaires, devait être excessive. Le naufrage de navires portant des quantités considérables de marchandises ayant créé une rareté dans certaines sortes, les achats sur les marchés d'Angleterre commencèrent cette année plus à bonne heure que de coutume. Le résultat paraît devoir être satisfaisant, en ce qu'une hausse régulière s'établit et se maintient sur les cotonnades, les lainages, les flanelles, les alpacas, les tissus de Bradford, les toiles, les draps, les indiennes et les tapis. Nos principales maisons d'importation ayant été des premières sur le marché, pourront en conséquence, fournir des avantages que la condition actuelle du marché leur refuserait. Nous publierons régulièrement l'état de changement des steamers qui arriveront à Portland et les marchands tant des villes que des campagnes seront aussi informés des maisons qui recevront leur importation et qui pourront fournir plus d'avantage pour les raisons que nous avons énumérées plus haut.

COTONNAGES.—La hausse qui s'est établie sur les cotons bruts a dû nécessairement régir sur les cotonnades qui ont été en bonne demande. La hausse depuis novembre est de pleinement de dix à quinze pour cent selon la nature de la marchandise. Le marché commence à être bien approvisionné des qualités les plus en demande qui s'écoulent promptement.

LAINAGE.—Le naufrage de deux navires portant de fortes quantités de lainages avait causé une grande rareté des étoffes les plus en réquisition, et les détenteurs sur notre place prenant avantage de la rareté des articles et de la hausse sur les marchés manufacturiers, réalisèrent de beaux bénéfices. La hausse sur les lainages en Angleterre a été de quinze à vingt-cinq pour cent depuis le mois de novembre. La hausse sur les flanelles est de sept à huit centimes par pièce.

ALPACAS.—La demande pour les alpacas et les tissus de Bradford a été importante. On signale sur le marché anglais une hausse de vingt à trente-cinq pour cent sur ces étoffes.

TOILE ÉCRUE, ETC.—L'augmentation sur la toile écrue, finie et autres tissus de fabrique d'Irlande est de quinze à vingt pour cent.

DRAPS.—Les draps Union ont subi une lé-

gère hausse; les draps noirs pure laine ont aussi été affectés par la hausse sur la matière première et même plus fortement que les draps Union.

INDIENNE.—L'importation des indiennes sera ce printemps beaucoup plus considérable qu'à l'ordinaire et nonobstant la hausse très accentuée sur certaines cotonnades, quelques maisons vendront aux cours de l'année dernière, ayant fait leurs achats dans des conditions très avantageuses.

TAPIS.—L'augmentation sur les prix des tapis sera ce printemps de pleinement dix pour cent.

Nous donnons ci-dessous une revue du marché des Dry Goods de New-York que nous empruntons au *Bulletin de New York* :—

Le marché est resté calme pendant la semaine qui vient de s'écouler, bien que la demande paraisse s'accroître. D'après les apparences actuelles, nous sommes portés à croire que la saison de printemps s'ouvrira de bonne heure et qu'elle sera marquée par une activité notable. Les principales maisons se sont pourvues de stocks considérables au commencement de la saison; elles n'ont pas besoin de beaucoup de marchandises, en ce moment-ci. Quant aux acheteurs à la pièce, ils ne commencent généralement leurs achats qu'à une époque plus avancée de la saison. Les prix restent fermes, avec une tendance à la hausse sur presque tous les articles, à l'exception seulement des tissus spécialement adaptés à la consommation d'automne et d'hiver.

Il y a eu quelque surexcitation sur le marché cette semaine, par suite de la faillite de MM. Sprague, Colburn et Cie., commissionnaires en Dry Goods, dans White Sheet. Cette maison, nous croyons utile de la constater, n'a rien de commun avec la grande maison Sprague, du Rhode Island. Voici les explications qu'on donne sur la faillite. La mort d'un des associés en décembre dernier, avait amené la dissolution de l'association, le 1er janvier, et ses affaires avaient été reprises par d'autres négociants. Mais il y a quelques jours, on s'est aperçu que la situation financière de la maison était compromise, et la faillite a été déclarée mardi matin. Le passif s'élevait en chiffres ronds à un million de dollars. On ne donne pas le montant de l'actif, mais il est probable que les créanciers recevront 50 p.c. Les pertes retombent principalement sur les banques avec lesquelles MM. Sprague, Colburn & Cie. étaient en relation.

TISSUS DE COTON INDIGÈNE.—Les affaires pendant la semaine ont été restreintes aux demandes peu importantes des acheteurs de demi-gros, qui avaient négligé de s'approvisionner pendant les mois précédents. Le fermeté est générale sur tous les articles de consommation usuelle, et une hausse notable nous est signalée sur plusieurs qualités de tissus. Sur les écrus de qualité moyenne et de qualité inférieure, les prix se sont élevés d'un $\frac{1}{2}$ cent, et il en est de même des tissus blanchis de certaines marques. Les jaconets sont au nombre des articles sur lesquels la hausse est la plus marquée. Les indiennes sont fermes avec une demande modérée pour les couleurs demi-foncées. Les couleurs foncées se sont écoulées à des prix réduits, par suite du désir assez général d'en hâter le placement. Les autres tissus restent calmes.

TISSUS DE LAINES INDIGÈNES.—Le marché a été animé, en ce qui concerne les achats de première main, pour toutes les qualités d'étoffes légères de fantaisie. La demande pour l'intérieur est assez suivie, et il en est de même des achats faits pour les fabricants de confection qui emploient les qualités moyennes et inférieures. Les prix sont mieux soutenus que pendant l'automne et l'on compte sur une nouvelle amélioration, vers la fin de la saison. Il se fait peu d'affaires sur les draps et les autres tissus épais; la demande est restreinte aux besoins immédiats de la consommation.

TISSUS ÉTRANGERS.—Les acheteurs font en quête d'assortiments de tissus de printemps importés. Jusqu'à présent, les affaires sont

restées sans importance par suite d'offres très restreintes pour toutes les classes de marchandises. Les articles de consommation usuelle sont recherchés; ils se cotent en hausse, comparativement aux cours de l'automne dernier. Sur les marchés étrangers les prix se sont élevés de 12 pour cent depuis un mois, ce qui fait que certains articles se vendent ici à des prix inférieurs à ce qu'ils coûteraient, nouvellement importés.

Pour les toiles, il y a une demande modérée à des prix bien soutenus. Il n'y a pas encore eu de ventes aux enchères, et beaucoup d'acheteurs attendent, pour juger de la condition du marché, le résultat des premières ventes.

COTONS.—Nos derniers échantillons d'Europe nous informent que le marché aux cotons de Liverpool a été calme pendant les deux premiers jours de cette semaine, mais est devenu plus actif ensuite; de fortes affaires furent donc conclues quoique sans grande amélioration sur les prix. Les cotons Sea-Island sont soutenus et régulièrement demandés. Les provenances d'Amérique sont recherchées et en hausse de $\frac{1}{2}$ d. sur les qualités courantes et de $\frac{1}{4}$ d. sur les basses sortes. En cotons du Brésil de fortes affaires ont été conclues à des prix en hausse de $\frac{1}{4}$ d. Les cotons d'Égypte sont plus activement demandés, mais comme ils sont aussi beaucoup offerts, les prix en restent maintenus sans changements. Les cotons des Indes orientales ont été activement demandés principalement pour l'exportation et les prix en hausse de 1-16 à $\frac{1}{4}$ d. En cotons à livrer, de fortes affaires ont été conclues à des prix en hausse de $\frac{1}{4}$ d.; on a payé en dernier lieu les prix suivants: Amérique base middling, pas en dessous du good ordinary, de n'importe quel port, embarquement novembre-décembre 9 $\frac{1}{2}$ d.; décembre-janvier, 9 $\frac{1}{2}$ d.; Savannah pas en dessous du good ordinary, en mer, 9 11-16d.; New-Orleans prochainement attendu 9 $\frac{1}{2}$ d.; embarquement novembre-décembre 9 15-16 d.; décembre-janvier 9 15-16d. Les ventes totales de la semaine s'élevèrent à 115,670 balles, dont 19,380 balles par spéculation; 20,330 balles pour l'exportation et 75,960 balles pour l'exportation.

Café.—Nous n'avons aucune vente importante à signaler dans cette fête et les cours renseignés dans nos précédentes revues se continuent sans changement.

Voici comment s'exprime le *Bulletin de New York* sur la situation du marché de New York.

La semaine semblait devoir s'ouvrir par une baisse. Il était question de quelques ventes un peu précipitées. Mais ce mouvement n'a pu se prononcer. Au contraire, il y a eu sur certaines qualités une nouvelle amélioration. Sur les Brésils, on s'est généralement réservé en attendant la réception de nouveaux rapports du marché de Rio. La dépêche antérieure du Brésil avait contribué à affermir les prix, de concert avec la statistique des stocks. Mais cela ne suffisait pas pour activer les demandes. Après de vains efforts pour les provoquer, les vendeurs ont dû faire quelques concessions. Néanmoins, les apparences sont encourageantes pour les vendeurs, et les achats de seconde main, en janvier et février, répondent à l'attente; dans le cas contraire, il serait naturellement difficile de soutenir les prix. Quand aux cafés des Antilles, ils se sont vendus librement à des prix fermes. Ceux des Indes orientales sont également recherchés, mais le chiffre est assez restreint.

Les importations totales pour la semaine ont été de 17,491 sacs Rio et de 3,683 sacs d'autres provenances est de 115,618 sacs Rio, contre 24,736, même époque de 1871, et 16,400 sacs d'autres

provenances, contre 79,800 même époque de 1871. Nous cotons le Rio "good cargo" 20 $\frac{1}{2}$ à 20 $\frac{1}{2}$ c. or, droits payés; Java, en nattes et en sacs, 22 c. or, droits payés; Ceylan, Maracaybo et Laguayra, 18 à 20 $\frac{1}{2}$, or' droits payés; Saint-Domingue, 14 à 14 $\frac{1}{2}$ or, entropôts.

En Europe malgré que les affaires en cafés n'ont été peu fortes depuis huit jours, toutefois nous voyons partout les prix fermes et soutenus, à cause surtout de la modicité des stocks; celle-ci, sur plusieurs marchés est même tellement sensible que la conclusion d'affaires d'une certaine importance est rendue complètement impossible.

A Londres, les prix restent fermement soutenus et la demande continue régulière.

A Liverpool, les prix restent fermement soutenus mais la demande est peu active; on y a seulement vendu 340 sacs Rio de 62s. 6d. à 65s. 6d. pour bas à bas ordinaire et jusqu'à 68s. pour bel ordinaire et 30 sacs Ceara à 68s.

En France, le mouvement d'affaires a été peu considérable depuis huit jours, toutefois les prix sont très fermes.

DRUGS ET PRODUITS CHIMIQUES.—Les affaires dans les produits chimiques sont restreintes par le peu de marchandises en disponible, et les opérations conclues pendant la huitaine ont été sans importance.

A New York, il se fait peu d'affaires, mais les acheteurs montrent plus d'empressement que la semaine dernière. Les produits chimiques restent très fermes, avec bonne demande. On cote les poudres à blanchir 4 $\frac{1}{2}$ à 4 $\frac{3}{4}$ currency; le sel de soude, \$3 20 or; le bi-carbonate de soude, \$4 $\frac{1}{2}$ c. or; et la soude caustique, \$5 80, or.

Les résines sont tombées à \$4 70 pour "strained." L'esprit de térébenthine a également baissé; il ferme à 70c.

ÉPICES.—Nous n'avons rien de nouveau à signaler dans les épices. Le marché est très calme. Nous renvoyons à notre prix courant pour les cours.

Nos dernières circulaires d'Europe disent :

Les ventes publiques, en ces articles tenues cette semaine à Londres, ont été en général peu animées. Le sagou est calme; 40 sacs ordinaire à moyen petit grainé ont été retirés de 17 à 18s.

Le poivre est en nouvelle baisse; on en a offert 1,278 sacs dont seulement partie a été vendue; Cotes occidentales de Penang retiré de 6 à 6 $\frac{1}{2}$ d.; l'avarié a été vendu de 5 $\frac{1}{2}$ à 5 $\frac{3}{4}$; Singapore moyen grisâtre vendu à 6d. Le poivre blanc est en baisse de pleinement 2d.; 708 sacs Singapore ont été vendus; moyen à good fair 11 $\frac{1}{2}$ à 11 $\frac{3}{4}$ d.; quelques lots à 12d.; quelques lots retirés de 1s. 3d. à 1s. 4d.

Le piment est en baisse de $\frac{1}{4}$ d.; 536 sacs ont été vendus, moyen à beau 2 $\frac{1}{2}$ à 2 $\frac{3}{4}$ d., et bonne qté 2 2 8 d. Les noix de muscade sont en hausse; 37 sacs ordinaire ont été vendues; 107 noix à liv. de 3s. 1d. s.; grosse noix de 69 $\frac{1}{4}$ à la liv. de 3s. 7d. à 3s. 8d.; 65 noix à la liv. à 3s. 10d.; 7 colis Indes occidentales vendues de 2s. 10d. à 3s. 2d.

Le maïs est en baisse; 7 sacs Penang vendus, moyen pâle 4s. 7d.; ord. et brisures 3s. 10d. à 3s. 11d.; 1 caisse Grenade belle qualité pâle vendue à 14d. Les clous de girofle sont en baisse de 3d. 4d.; 39 sacs moyen à bon fort en partie vendus de 1s. 3 $\frac{1}{2}$ d. à 1s. 4 $\frac{1}{2}$ d., le restant retiré de 1s. 4d. à 1s. 6d.; 4 bqs belle qté Amboine ont été retirées à 6 $\frac{1}{2}$ d. En cannelle de Chine on a vendu 100 quintaux moyen, première pâle, de 30 à 113s. En cassia vera or à retiré 40 caisses Chine, basse qualité noire à 60s.

A Liverpool, il n'a régué quelque demande que

pour la farine de Sagou, dont on a vendu 1,450 sacs disponible de 16s. 16½d. à 17s. et 100 tonn. à livrer à 16s. 6d. Le poivre est calme; on a vendu 50 sacs Singapore noir à 6½d. pour avarié première classe.

FRUITS.—Affaires sans importance. Le commerce de détail n'achète que pour ses besoins réguliers. A New York, depuis deux ou trois semaines, le marché des fruits secs importés était très-jourli, mais l'activité renait cette semaine. Le stock n'est pas considérable, et on peut compter sur des prix soutenus pour le mois courant. On cote les "layers" à \$3 2 10 par caisse. Vente de 1000 Boites à ce prix. Les corinthies sont fermes à 8 c. Vente de 150 barils de 7½ c. à 7¾ c. Les pruneaux français se cotent 12 à 14½. Amandes du Langue-doe, 10c.; Noix de Bordeaux, 12 à 13 c.

Pour les fruits secs indigènes, les pêches pelées, les mirés et les pistaches de terre sont modérément actifs; et les prix assez fermes. Quant aux pommes vertes, on cote les "good state" de \$3 75 à \$4 25 par baril.

PÉTROLE.—La tendance est à la baisse. On a offert en quantité à 35c et les détenteurs feraient probablement de nouvelles concessions pour effectuer le placement de grands lots. En petites quantité on cote 35c à 37½c par gallon.

RIZ.—Le marché est mal approvisionné de ce grain et les cours sont en conséquence très fermes. Rangoon bon grain \$1.40 à \$1.50. Les basses qualités manquent.

SÉL.—La demande pour cet article est très calme, néanmoins les détenteurs ne font aucune concession pour forcer la vente. Nous cotons gros de Liverpool importation 1870—75c. Importation 1871—80c; fin de Liverpool 65c à 70c; factory filled \$1.45 à \$1.50.

SUCRE.—Demande régulière pour le commerce de détail. Le raffiné écossais se fait rare et est fermement tenu de \$91 à \$10 par 100 lbs. A New-York le sucre brut est ferme. Les opérateurs affectent une certaine indifférence à opérer, mais de leur côté les détenteurs sont fermes et n'offrent leur marchandise qu'en quantité limitée sans faire de concession. Les placements la semaine dernière ont été de 260 boucauts, dont 175 boucauts de Cuba à \$91 et 85 boucauts de Demarara à \$101 par 100 lbs; 2,016 boîtes, y compris 1,200 terré de \$9 à \$9½; 1539 Centrifuge \$10½ à \$10½; 277 partie en débarquement et partie sous voile, 25,000 sacs et 960 sacs de Manille à prix non divulgué.

SPRITUEUX.—La demande des spiritueux se borne à l'esprit de provenance indigène. Nous cotons le 50 O. P. Gooderham & Worts au char 50c en douane et Wiser, même force 47½c.

THÉ.—Nous signalons un assez bon courant d'affaires dans les thés verts et japonais, ces derniers dans les environs de 52c et les premiers de 35c à 40c pour impérial basse qualité; 60c à 65c pour qualité supérieure.

Sur le marché de New-York il existe une bonne demande pour le thé Oolong. Les ventes pendant la semaine dernière forment un total de 25,000 boîtes. A la clôture la demande était régulière pour les meilleures qualités. Les thés verts étaient recherchés aux cours suivants :

Hyson—Common à faire.....	\$ 50 a 65
Superior à fine.....	70 a 90
Extra fine à finest.....	95 a 1.00
Young Hyson—Common à faire.....	55 a 65
Superior à fine.....	70 a 95
Extra fine à finest.....	1.00 a 1.30
Gunpowder—Common à faire.....	64 a 84
Superior à fine.....	95 a 1.15
Extra fine à finest.....	1.20 a 1.45
Hyson Skin) Common à faire.....	50 a 41
et) Superior à fine.....	42 a 46
Twankay.) Extra fine à finest.....	nominal

Uncolored Japan—Common à faire.....	50 a 60
Superior à fine.....	65 a 75
Extra fine à finest.....	95 a 1.52
Oolong—Common à faire.....	50 a 55
Superior à fine.....	58 a 70
Extra fine à finest.....	85 a 1.25
Souchong) Common à faire.....	45 a 55
et) Superior à fine.....	60 a 75
Congou) Extra fine à finest.....	80 a 1.05
Imperial—Common à faire.....	50 a 65
Superior à fine.....	75 a 80
Extra fine à finest.....	95 a 1.10

IMPORTATIONS

Par steamer *Austrian*, Capt. R. Brown, venant de Liverpool:

MARCHANDISES EN TRANSIT.

S. H. Thompson, 1 colis mdse; J. G. Joseph & Cie., do; C. Peverley, 1 do verreries; Ordre, 11 do laine, 108 boîtes thé; A. Buntin & Cie., 1 do mdse; Peach & Golding, 8 do; Major & Evans, 2 do; A. Prevost & Cie., 7 do; Marler & Cie., 9 do; M. P. Jacobi, 5 do; Livingstone & Johnstone, 1 do; Fogarty & Bros., 1 do; G. A. Holland, 1 do; S. H. Thompson, 1 do; Green, Peters & Cie., 26 do; Crathern & Caverhill, 200 plaques acier; 4 caisses do; 6 do rivets; H. Storey & Cie., 2 colis mdse; M. Fisher & Son, 3 do; Geo. Winks, 1 do; A. Hayes, 1 do; G. de Tonceh, 8 do; T. McMahon, 4 do papeterie; M. Matherman 5 do; P. L. Kincard & Cie., 8 do; Duncan & Stewart, 15 do; Nelson Davis, 1 do mdse; W. R. Ross & Cie., 21 boîtes thé; S. Freer & Cie., 2 colis. ferronneries; Cramp, Torrance & Cie., 266 bts thé; R. Miller, 3 do papeterie; D. Milligan, 11 do poches; R. Lusher, 1 do mdse; Dawson Bros, 1 do; T. Robertson & Cie., 1 do, 20 paquets tubes en fer; McCall-Shehyng & Cie., 1 colis mdse; Stirling, McCall & Cie., 2 do; Moodie & Leath, 2 do; W. Bailey & L., 200 ressorts acier; Mulholland & B., 2 quarts ferronneries; R. Millard & Cie., 65 colis; J. Hamel, 2 colis mdse; Crathern & Cie., 3 do; R. Mc Kay Bros., 2 do; R. Campbell, 1 do; J. Barry, 249 boîtes oranges; C. Cutady, 129 do; L. & D., 140 do; M. O'Brien, 3 do; L. & Laurent, 28 colis mdse; E. A. Martimas, 38 do; R. Holland, 11 do papeterie; Ordre, 50 bts thé; J. Hutton, 2 colis mdse; J. W. Bucknall, 4 do; J. Veldon, 4 do; Gibb & Cie., 2 do; Evans, M. & Cie., 10 colis mdse; W. Hockman, 1 do; M. & D., 6 do; Mc M. & Bros., 4 do; T. Lailey & Cie., 1 do; W. Eaves, 1 do; J. Evans, 1 do; P. & D., 2 do; J. McNab & Cie., 1 caisse; 425 plaques acier; J. Rooney, 5 colis mdse; W. & L., 100 tubes, 58 ballots, 5 eses acier; Lyman Bros., 26 poches graines; W. & B., 1 rouleau cuir; P. & J. Rooney, 7 colis mdse; J. Campbell & Son, 6 do; G. McK & Cie., 23 do; McIntyre D. & Cie., 24 do; J. Fraser & Cie., 4 do; F. & E., 125 paquets acier; 1 do mdse; Kennedy & J., 9 do; Ferrier & Cie., 2 do; E. & Cie., 3 do; P. Shaw & Bro., 3 rouleaux cuir; M. & T., 2 do mdse; H. & J. M., 1 do; R. F. & Cie., 9 do; Thomas Thibaudeau & Cie., 140 do; Munderloch & Cie, 4 do; Hughes Bros., 32 do; C. C. Snowdon, 2 do; H. N. Monck, 5 do mdse; Morland Watson & Cie., 1 colis mdse; D. Arnott, 8 do; Gault Bros., 41 do; T. Wall & Cie., 29 do; J. Johnston & Cie., 21 do; Stevenson & Cie., 19 do; Shearer, McKedie, 3 do; J. O'Brien & Cie., 4 do; J. B. & J. S. Grafton, 1 do; Samson, Kennedy & Cie., 11 do; Lockhart & Holdan, 7 do; Brown & Bro., 6 do; J. Charlesmith & Cie., 9 do; Laing, Sutherland & Cie., 3 colis mdse; Empr, Johnston & Cie., 5 do; R. Walker & Sons, 3 do; J. McLachlan Bros., 3 do; E. Neild & Cie., 2 do; J. Blacklock, 1 do; Garland M. & Cie., 10 do; P. Garneau & Frère, 12 do; J. McKay & Bros., 31 do; C. Martin, 8 do; J. T. Burke, 5 do; McLean & Cie., 1 do; F. & J. Leclair, 4 do; J. Walker & Cie., 4 do ferronneries; Braley & H., 6 do miroirs; Bouchard, Lortie & Cie., 3 do mdse; J. McKenzie & Cie., 123 do; D. Mason & Cie., 29 boîtes thé; A. Brahagi, 5 es. mdse; M. Korstosh & Cie., 19 do; Asher & Cie., 1 do; Ridout A. & Cie., 1 do; W. & F. P. Currie, 1 do; A. B. Savage, 5 rlx fil de fer; Davies & Cie., 2 colis mdse; A. McGibbon & Cie., 20 do; Jennings & R., 18 do; Hodgson M. & Cie., 6 do; Young McV. & Cie., 5 do; Hodgson & A., 3 do; N. L. Smith, 1 do; Kerry Bros. & Crathern, 16 colis mdse; P. M. Galarnau, 5 do; Hughes, 5 do; Ordre, 1 do; A. Hope, 45 plaques à bouillottes; 50 do acier; Ordre, 37 do; D. J. Irish, 2 colis mdse; Dawson Bros., 1 do; N. & F. Rooney, 13 do; Fisher & Bloniu,

1 do; S. H. Thompson, 6 do; J. R. Robertson & Cie., 1 do, 12 paquets acier; Rice Lewis & Sons, 1657 barres fer; 57 do essieux de roues de moulins; N. K. Whitney, 3 colis mdse, 3 rouleaux cuir; Ordre, 2 colis ferronneries; Simpson, Whitehead & Cie., 1 do mdse; L. K. Black & Thom, 9 do; Dredge & Cie., 1 do; McCormick & Hart, 220 boîtes oranges; J. McMaster & Cie., 16 colis mdse; J. Scott, 1 do; Elliot & Cie., 21 do; W. M. Baldwin, 13 barres fer; D. A. Ansell, 5 rouleaux fil de fer; T. M. Bryson, 1 colis mdse; Haensgen & Cie., 45 do; Ad-Cock & E., 1 do; M. L. Samuel, 11 boîtes cuivre 50 do ferblanc; A. Roy & Cie., 13 colis mdse; Rankin B. & Cie., 18 do; A. Walker & Cie., 9 do; Ordre, 1 do; Lyman, Clare & Cie., 7 do; T. Robertson & Cie., 254 ballots; 39 tubes, 1 boîte Ordre, 40 do bleu; Ireland, Guy & Cie., 2 rouleaux fil de fer; W. Darling & Cie., 1 boîte ferronneries, 6 do complets P. P. Currie, 5 do ferronneries; Smith & L., 5 colis mdse; W. J. M. Jones, 6 plaques fer; Compagnie Canadienne de Caoutchouc, 2 colis mdse; J. A. Mathewson, 3 caisses figues; 55 boîtes thé; G. Robertson & Son, 4 paquets figures; J. Whitehead & Cie., 7 do; A. McGibbon, 8 do; Sinclair Jack & Cie., 3 do; J. Duncan, 19 do; G. Childs & Cie., 13 do, 53 boîtes raisins; Boyce, McMurich & Cie., 77 colis mdse; D. A. Ansell, 25 do; A. Roy & Cie., 12 do; F. Samuel, 1 do, 2 rouleaux cuir; Magee & Russell, 2 colis mdse; Ordre, 15 do; Kellert & Freeman, 2 do; Cassils Cameron, 1 do; Whitehead & Cassils, 12 do; H. Morgan & Cie., 1 do; J. Burrell & Cie., 32 do; J. W. Thompson, 1 do; R. McPhail, 1 do; Département de Milice, 18 do; A. Martineau, 11 caisses papeterie; J. Watson & Cie., 2 do verreries; J. Sutherland, 1 do papeterie; R. Miller, 17 do; Crawford & Cie., 9 colis mdse; Robertson Stephen & Cie., 29 do; Rice, Lewis et Sons, 3 caisses acier; Ordre 445 boîtes thé; E. Adams & Cie., 54 caisses mdse; W. & D. Yules 16 do; G. Watson & Cie., 12 papeterie J. N. Rosinther, 3 colis mdse; G. Reaver, 1 ese. cuir; A. & E. Anos, 1 do; Darric, 1 colis mdse; Lable Dame, 1 caisse livres; Lymans Clare & Cie., 3 caisses graines; W. Sanderson, 7 do; Anello & Morice, 20 caisses vin; Ilna & Richardson, 1 rouleau cuir; Rice Sharpley, 2 caisses herloges; Ministre d'Agriculture Québec, 1 do livres; Kent Bros., 1 do mdse; A. Shintken, 1 do; T. Meyer, 1 do; Ordre, 20 balles houblon; Belling & Lamotte, 18 quarts ferronneries; P. Perry, do; McLaren, 1 machine; Ogilvy & Cie., 11 colis mdse; R. Miller, 90 do papeterie; J. Claxton & Cie., 5 do mdse; Ogilvie & Cie., 7 do; J. Hope & Cie., 1 do; J. Sutherland & Cie., 2 do papier; T. Riddell & Cie., 20 do; W. Young & Cie., 9 do mdse; Robertson Stephen & Cie., 29 do; A. Reid & Cie., 4 caisses cigares; Thompson & Burns, 1 do mdse.

MARCHANDISES DE PORTLAND.

J. E. Prindle, 1 colis mdse; Ordre, 100 do fer blanc; C. M. Bailey, 18 do mdse; E. Prindle, 4 do; J. Leslie, 1 do; Lockhart & Haldane, 1 do; express, 17 do; J. E. Prindle, 1 do; S. Waddell, 809 barres fer; express, 26 colis mdse. 2 es. rubans; Green & Sons, 14 colis mdse; M. Driver & Cie., 1 no; Agt. G. T. R., 10 do; J. Porteous, 5 do; W. Taylor, 100 boîtes oranges; J. James Honachery, 1 fut vin; A. & E. Anos, 1 caisse cuir.

W. A. CAMPBELL & CIE.

IMPORTATEURS & MARCHANDS EN GROS

DE

Café, Chocolat, Cacao et Broma de Choix, Epices, Moutardo, Crème de Tartre, Bi-car de Soude, Poudre à Boulanger, Farine de Riz et Chicorée moulu et on grain.

Propriétaires du Moulin à Vapeur d'Epices et Café Canada.

BUREAU 21 RUE ST. SACREMENT,

MONTREAL.

Hotels.

HOTEL RIVARD,

No. 64 RUE ST. GABRIEL, MONTRÉAL.

DES VOITURES transporteront les voyageurs des bateaux et des chemins de fer à l'Hôtel. Table des mieux servis.

Le Négociant Canadien

MONTREAL, JEUDI, 25 JANVIER 1872.

LE RÉSULTAT DES DÉLIBÉRATIONS.

Nous engageons vivement les lecteurs du *Négociant* à lire attentivement le résumé que nous publions des délibérations de la seconde session de la Chambre de Commerce de la Puissance. Ils y verront, par le nombre et l'importance des sujets discutés, les votes malheureux donnés dans deux ou trois circonstances, l'intérêt que la province de Québec avait à s'y faire plus complètement représentée.

Les minutes en assistant aux débats ont montré l'importance qu'ils y attachaient, et ce seul fait dénote l'influence énorme que les décisions de l'Assemblée auront sur la politique du gouvernement.

Nous espérons que ce qui s'est passé à Ottawa engagera le commerce de la campagne à se former en associations. Tous les districts du Bas-Canada devraient tenir à honneur de posséder une Chambre de Commerce locale, un organe pour faire valoir efficacement leurs réclamations.

Nous ne faisons aucun commentaire sur les résolutions adoptées; nous les apprécions à loisir. Qu'il nous soit permis de faire observer cependant, que les Chambres de Commerce françaises ont vu récompenser par un siège dans le Conseil Exécutif celui qui a pris l'initiative du mouvement en faveur de leur établissement.

INDUSTRIE ANGLAISE.

Les documents parlementaires qui viennent d'être publiés nous fournissent d'intéressantes statistiques sur les fabriques et manufactures du Royaume-Uni.

Nous y voyons qu'en Angleterre et dans le pays de Galles il y a 97,071 boutiques employant 2,006,978 personnes, dont 1,361,713 du sexe masculin et 642,265 du sexe féminin. Sur ce nombre 54,254 garçons et 43,878 filles sont âgés de moins de 13 ans.

En Écosse il y a 30,139 fabriques, employant 400,961 personnes, dont 261,507 appartenant au sexe masculin et 145,414 au sexe féminin. Sur ce nombre 3,566 garçons 3,418 filles sont âgés de moins de 13 ans.

En Irlande, il y a 3,127 fabriques employant 123,870 personnes, dont 65,009 appartenant au sexe masculin, et 53,831 au sexe féminin. Sur ce nombre 786 garçons et 1,399 filles sont âgés de moins de 13 ans.

D'où l'on voit qu'en 1870 l'industrie anglaise occupait 2,531,789 personnes de tout sexe et de tout âge.

LA MARINE ANGLAISE.

La *London Shipping Gazette* publie des statistiques sur les progrès de la construction des navires en Angleterre. Dans le cours de l'année 1870 seulement, 974 vaisseaux sont sortis des chantiers du royaume-uni. Leur tonnage était de 342,706 tonnes, y compris 4 navires de 407 tonnes transférés aux colonies anglaises.

Sur le nombre total 571 étaient des navires à voiles jaugeant 117,037 tonnes et 483 bateaux à vapeur d'un tonnage de 225,674 tonneaux.

D'où l'on voit que tandis que le nombre de voiliers excède de 138 celui des bateaux à vapeur, le tonnage de ceux-ci est de 108,642 tonnes plus élevé que le tonnage de ceux-là.

Le nombre total des vaisseaux de bois cons-

truits en 1870 a été de 499, jaugeant ensemble 62,530 tonneaux, contre 445 navires en fer d'un tonnage de 271,760 tonnes, et 30 navires composés de fer et composite a donc été cinq fois plus considérable que celui des navires en bois.

Glasgow a construit en 1870 un total de 105 vaisseaux d'un tonnage de 81,437 tonnes; Sunderland, 93 vaisseaux de 45,414 tonnes; Norfolk, 71 vaisseaux de 43,559 tonnes; Liverpool, 53 vaisseaux de 22,301 tonnes; Hull, 34 vaisseaux de 14,573 tonnes; Londres, 32 vaisseaux de 10,929 tonnes, et Stockton, 16 vaisseaux de 10,742 tonnes.

Puis viennent un grand nombre de ports moindres qui ont construit un certain nombre de bateaux d'un tonnage minime, mais qui contribuent à grossir le total. Sur les 974 navires sortis des ports britanniques en 1870, seulement 102 furent construits pour des pays étrangers, dont 70 bateaux à vapeur, d'un tonnage de 42,222 tonnes, et deux vaisseaux de guerre.

La *Shipping Gazette* ajoute "que déjà la flotte commerciale de la Grande-Bretagne et des colonies anglaises a un tonnage égal à celui des navires de tous les autres peuples réunis, et que la tendance graduelle est à l'augmentation d'accord avec les demandes du commerce du monde."

UN ACTE D'HONNÉTÉTÉ.

Nous avons le plaisir de mettre sous les yeux du commerce canadien un exemple qui honore hautement ainsi que celui qui en est l'auteur.

Il y a huit ans, M. Mullarky—de la maison Mullarky et McCready—fabricant de chausures, était obligé de prier ses créanciers de le recevoir à composition. Ceux-ci y consentirent. Un arrangement fut conclu qui permit à M. Mullarky de continuer les affaires. Il travailla avec un redoublement d'ardeur et d'énergie. Ses efforts furent couronnés de succès.

Récemment il convoquait ses créanciers à ses bureaux et leur payait la somme dont ils lui avaient fait remise.

Ce trait peint bien un homme et dispense de tout éloge.

"LE BULLETIN DE NEW-YORK."

Le *Bulletin de New-York*, journal commercial et financier publié à New-York nous arrive cette semaine tout de neuf habillé, après avoir doublé son format. C'est maintenant un beau grand journal de 16 pages, bien imprimé sur beau papier. Ses articles financiers attirent justement l'attention. C'est maintenant une autorité reconnue. L'agrandissement de son format est nécessaire par le fait qu'il veut donner et qu'il donne une beaucoup plus grande place aux affaires commerciales, et spécialement au commerce de nouveautés. Nous souhaitons à notre confrère une prospérité constante.

A ceux qui veulent se mettre au courant des affaires aux États-Unis, nous pouvons recommander le *Bulletin* en toute confiance.

On s'abonne aux bureaux du *Négociant Canadien*.

CHAMBRE DE COMMERCE DE LA PUISSANCE.

Première séance—17 janvier 1872.

La seconde session de la Chambre de Commerce de la Puissance s'est ouverte le 17 courant, dans les bâtieses du Parlement, Ottawa. L'Hon. John Young président, occupait le fauteuil. Les chambres et associations commerciales de Montréal, Québec, St. Jean, St. Hy-

acinthe, Toronto, Ottawa, Hamilton, London, Sarnia, Petrolia, Brantford, et Stratford étaient représentées.

L'Hon. John Young félicita la Chambre des heureux résultats que sa création avait produits, et annonça que M. Hazard, de Buffalo, représentait la Chambre Nationale du commerce des États-Unis. Il invita à prendre part aux procédés, de même que les délégués canadiens avaient fait à la convention de St. Louis. Le secrétaire donna lecture du rapport suivant du Bureau de direction.

A la fin de son année d'exercice, le Conseil Exécutif a beaucoup de plaisir à soumettre à la seconde assemblée annuelle un court résumé de ses procédés depuis les réunions tenues ici en janvier 1871.

Immédiatement après l'ajournement, des copies de toutes les résolutions et recommandations adoptées furent transmises à chacun des corps constituants, et tout aussitôt les instructions du bureau furent exécutées, en tant que les requêtes et les mémoires qui devaient être présentés au gouverneur-général en conseil et au Parlement ont été transmises.

Aussitôt que la chose fut possible, le secrétaire de la Chambre publia un rapport complet des procédés aux dernières assemblées qui durèrent trois jours; des copies en nombre suffisant furent expédiées à chaque chambre de commerce représentée en cette occasion pour permettre d'en distribuer à tous les membres de chacune d'elles. Ce rapport était si complet et si fidèle, fut si bien mis en circulation, non seulement en Canada mais en Angleterre et aux États-Unis, qu'une récapitulation serait maintenant inutile. Le comité ne peut qu'exprimer l'espoir que ce document sera conservé par les membres comme une des archives de la Chambre.

Il ne conviendrait pas au Conseil Exécutif de hasarder des assertions relativement à l'influence des procédés et des discussions sur le gouvernement et le Parlement de la Puissance relativement à la législation commerciale. On croit, cependant, que les pétitions présentées au Parlement pour demander l'abolition des droits sur la farine, les grains, le charbon et le sel ont eu quelque poids. Dans tous les cas, les droits qui avaient été imposés sur ces articles au printemps de 1870, comme faisant partie de la politique financière du gouvernement, ont été rappelés un mois après la réunion du Parlement, c'est-à-dire vers le milieu du mois dernier, le rappel entrant en vigueur au 1er avril suivant.

Le gouvernement a paru prêter l'oreille aux représentations de la Chambre à l'égard du droit d'exercice sur le pétrole, et pour ne pas faire long, le ministre des douanes répondit promptement aux représentations du Conseil Exécutif relativement à la publication d'états mensuels des importations et des exportations du Canada et en donnant ordre de les insérer à la *Gazette Officielle*. La réponse de l'Hon. M. Tilley était datée du 13 mars 1871. Bientôt après la publication des informations a commencé et s'est continuée depuis sans interruption.

On se rappellera que durant la dernière session de la première réunion annuelle, la résolution suivante fut unanimement adoptée: "Que le Conseil Exécutif reçoive instruction de s'occuper de toute question de réciprocité qui pourrait venir sur le tapis."

En mai dernier le Conseil Exécutif reçut une communication de la Chambre Nationale du commerce des États-Unis, requérant une conférence à Boston sur la question du commerce international. Le Conseil Exécutif de cette Chambre après considération consentit à rencontrer les délégués américains, mais les circonstances empêchèrent la réalisation de ce projet. Sur invitation spéciale cependant, M. McLouan, I. Gould, et votre secrétaire rencontrèrent privément le Conseil de la Chambre Nationale à Boston, les 21 et 22 juin dernier. L'échange de vues qui eut lieu à cette occasion produisit une impression favorable sur ceux qui y ont pris part. A la date du 23 juin le Conseil Exécutif de la Chambre Nationale des États-Unis transmit une dépêche avec les minutes et résolutions suivantes:—

MINUTES.

Le Conseil Exécutif de la Chambre Nationale du commerce des États-Unis a tenu une session

à Boston les 21, 22 et 23 juin 1871. Le but principal de cette session était de reconvenir en conférence le Conseil Exécutif de la Chambre de Commerce de la Puissance qui avait été prié de s'y rendre et qui avait accepté l'invitation. Les circonstances empêchèrent ce dernier Conseil de se trouver au poste au moment fixé, mais une délégation y partit de la part de la Chambre de la Puissance. Elle était composée de Hugh McLennan, Ira Gould et W. Patterson, de Montréal. M. R. G. Haliburton, d'Halifax, se trouvant en cette ville fut invité à se rendre aux séances avec les autres M. M. du Canada.

Un échange libre et complet, mais non officiel, de vues eut lieu entre les messieurs canadiens et américains alors présents relativement aux relations commerciales passées et présentes des deux pays. Il n'y a pas eu de différence d'opinions sur l'avantage de rendre à l'avenir les relations aussi intimes que possible, tout en sauvegardant leurs intérêts réciproques. On ne fit aucune tentative de définir précisément la base sur laquelle il était désirable de négocier, mais tous ceux qui étaient présents restèrent convaincus que l'initiative des négociations devait venir des hommes d'affaires des Etats-Unis et du Canada en conférence, et que les deux associations nationales pourraient faire beaucoup par leurs efforts communs pour atteindre le but désiré.

Comme résultat de ce qui a été dit, les résolutions suivantes furent adoptées par le comité exécutif de la Chambre américaine :—

Résolu :—Que les relations commerciales qui devraient exister entre les Etats-Unis et la Puissance du Canada et pour l'usage réciproque des canaux et des rivières des deux pays soient mises sur le programme officiel de la prochaine réunion annuelle.

Résolu :—Qu'un comité soit constitué avec instruction de se mettre en communication avec la Chambre de Commerce de la Puissance, en vue de réunir telles informations propres à conduire à une meilleure entente des questions qui sont intéressées dans ces relations. (Le comité choisi se composait de M. M. Avery Palmer, Boston ; J. S. Hazard, Buffalo ; E. D. Holton, Milwaukee ; Thos. Walton, Cleveland ; Chas. Randolph, Chicago ; W. M. MacPherson, St. Louis ; W. L. Trouholm, Charleston.)

Résolu :—Que la Chambre de Commerce de la Puissance soit invitée à nommer un comité chargé de correspondre et de conférer avec le dit comité et d'envoyer une députation à l'assemblée annuelle, en sorte que les opinions des marchands de la Puissance en outre des informations obtenues par le comité, puissent être officiellement représentées.

Considérant les grands intérêts en question, le président convoqua une réunion spéciale à Kingston, le 19 juillet, dans le but de prendre cette dépêche en considération, et après beaucoup de délibérations, les résolutions suivantes furent unanimement adoptées :—

Résolu :—Qu'il est fort désirable que la démarche faite par le Conseil Exécutif de la Chambre Nationale de Commerce des Etats-Unis soit cordialement approuvée et réciprocité.

Résolu :—Que M. M. C. H. Fairweather, de St. Jean, N.-B. ; Hon. John Young, Hugh McLennan, de Montréal ; W. H. Howland, de Toronto ; James Walton d'Hamilton ; et d'Halifax ; composent un comité chargé de conférer avec la Chambre Nationale de Commerce des Etats-Unis, avec pouvoir d'ajouter à leur nombre et de se nommer des remplaçants au cas où quelqu'un d'eux ne pourrait assister à la convention.

Résolu :—Que l'invitation de la Chambre nationale de Commerce d'envoyer une délégation à la convention annuelle à St. Louis, soit acceptée ; et que la Chambre nationale soit invitée à se faire représenter à la prochaine réunion annuelle de la Chambre de la Puissance qui se tiendra le 17 janvier prochain à Ottawa.

Cette décision fut communiquée au président et au secrétaire de la Chambre de Commerce des E.-U. et une circulaire officielle (No. 8) fut adressée aux corps constitués de cette Chambre, dont voici un extrait :—

"En transmettant ces détails pour l'information de votre Chambre, je dois vous annoncer que toute nouvelle décision importante vous sera communiquée, et vous prier en même temps de placer le plus tôt possible cette circulaire devant votre bureau afin qu'il ait une occasion

de prendre en considération sous toutes ses faces l'importante question de relations commerciales plus étendues entre le Canada et les Etats-Unis. En sorte que si plus tard des suggestions sont soumises aux corps constitués de cette Chambre, votre bureau puisse faire connaître son opinion et la faire valoir.

"Vous êtes aussi requis d'informer votre chambre et ceux qui ont eu l'honneur de participer à la conférence non officielle de Boston, qu'ils peuvent se tenir pour assurés que les marchands des Etats-Unis traitent la question de relations commerciales plus étendues avec une franchise, une cordialité et une détermination qui ne peuvent manquer de commander notre coopération respectueuse et qui promet beaucoup. Si, par bonheur, il était possible pour le commerce des deux pays représentés par leur Chambre nationale respective, de pouvoir s'entendre pour recommander l'adoption d'une base avantageuse pour les relations futures, il n'y a pas de doute que cette harmonie exercerait une grande influence sur la législation commerciale des deux pays."

Quelle que le temps s'écoula avant que le siège de la conférence fût choisi. Enfin, le Conseil Exécutif de la Chambre américaine suggéra le nom de Chicago et le 25 octobre. Le terrible incendie qui eut lieu en cette ville les 9, 10 et 11 du même mois obligèrent à un ajournement. Par déference pour les vœux des américains, votre Conseil consentit à les rencontrer à St. Louis le 6 décembre, à l'occasion de leur assemblée annuelle.

Au temps dit, la Chambre de la Puissance était représentée à St. Louis par M. M. Fairweather, de St. Jean, N. B. ; J. Watson, d'Hamilton ; W. H. Howland, de Toronto ; John Carruthers, de Kingston, John McLennan, Thos. Rimmner, John Young et W. J. Patterson, de Montréal. Le résultat de la réunion de la Chambre nationale de Commerce des Etats-Unis fut la résolution d'adresser un mémoire au Congrès pour le prier de nommer une commission chargée de rencontrer des commissaires canadiens et de négocier les bases d'un nouveau traité de réciprocité commerciale. On suggéra que ce traité fut basé sur l'échange libre de produits naturels et manufacturés ; l'admission des vaisseaux canadiens à l'enregistrement américain, la liberté du cabotage et l'agrandissement des canaux canadiens, qui sera très profitable aux deux pays.

Cependant nos délégués, désireux de faire revivre l'ancien traité de réciprocité ne purent admettre la possibilité du libre échange des produits manufacturés, avec le haut tarif américain actuel. Voici les résolutions adoptées par la convention de St. Louis :—

Résolu :—Que le Conseil Exécutif reçoive instruction de demander au Congrès de pourvoir à la nomination d'une commission qui rencontrerait des commissaires du Canada si le gouvernement de ce pays se décide à en nommer, dans le but de négocier un traité entre l'Angleterre et les Etats-Unis, pour encourager le commerce entre le Canada et l'Union américaine, basé sur les principes suivants ou quelques autres, également larges et bien définis :—

1. L'introduction en franchise de tous les articles de manufacture et des produits du Canada aux Etats-Unis et vice et versa.

2. L'adoption de lois uniformes pour les deux pays pour l'imposition des droits d'importation et pour la taxation intérieure, le montant collecté devant être placé dans un trésor commun et divisé entre les deux gouvernements d'une manière équitable.

3. L'admission de vaisseaux canadiens aux registres américains et à tous les privilèges du commerce des côtes et à l'étranger.

4. L'élargissement par la Puissance de ses canaux et l'amélioration de la navigation du St. Laurent, outre l'aide qu'elle devra accorder pour la construction d'un grand chemin de fer international ; les Américains devant avoir les mêmes droits que les Canadiens, et ceux-ci, les mêmes droits que les Américains à des ouvrages semblables dans les Etats-Unis.

Le Conseil Exécutif a espéré qu'une plus grande partie du pays serait représentée à cette seconde convention qu'à la première. Bien que celle-ci fut nombreuse et que 13 chambres de commerce d'Ontario, de Québec et du Nouveau-Brunswick fussent représentées par 37 délégués, on s'attendait que la Nouvelle-Ecosse le serait

aussi ; mais un délégué de Pictou n'a pu se rendre à temps.

Il est malheureux que la Colombie n'ait encore donné aucun de ses nouvelles, car le Conseil espère qu'il pourra voir des suggestions sinon des représentants de cette province lointaine où le secrétaire a expédié nombre de copies du rapport de la première réunion. Espérons qu'à l'avenir toute la Puissance sera bien représentée.

En examinant le programme officiel, on verra que le nombre des questions soumises par les Chambres dépasse de beaucoup celui de la première réunion, tandis que l'importance des questions ne peut manquer d'attirer l'attention. La plupart intéressent tout le pays et sont de nature à provoquer une patriotique discussion. Plusieurs avis de sujets sont arrivés trop tard pour être insérés dans la liste supplémentaire, et ont dû être communiqués dans une forme moins officielle par une circulaire du 5 courant.

Plus récemment encore une communication fut reçue de la Chambre récemment formée à St. Hyacinthe contenant d'autres avis, qui bien que non imprimés peuvent être pris en considération en même temps que d'autres déjà donnés. Naturellement les sujets soumis à la Chambre au nombre de 30 n'entraînent pas une discussion séparée pour chacun. Ils seront soumis par le président dans une forme classifiée, de manière à économiser le temps et à permettre une complète discussion de tous les sujets.

Le Conseil a pris en considération l'immense importance pour la Puissance de rendre la navigation du St. Laurent aussi parfaite que possible depuis les grands lacs jusqu'au point où l'on atteint les vaisseaux de mer.

Ce fleuve est évidemment le plus essentiel de notre puissance, et de l'usage que nous ferons des avantages naturels qu'il nous offre dépendra en grande partie notre position future comme pays commerçant, car le St. Laurent est la porte de sortie naturelle des produits de l'Ouest, qui est colonisé depuis peu et qui compte déjà 12,000,000 d'habitants, tandis que l'immense territoire du nord-ouest canadien est encore inhabité.

Poses-nous de cette grande arête, succombons-nous sans un effort pour enlever la prééminence commerciale à nos rivaux !

Le Conseil est unanime à penser que leurs successeurs devront faire tous les efforts pour persuader au gouvernement l'absolue nécessité de compléter notre système de canaux et d'améliorer la navigation du St. Laurent.

Le Conseil croit aussi que la navigation de l'Ottawa devrait être rendue parfaite et complète aussitôt que possible, et aussi que les chemins de fer canadiens devraient être reliés au plus tôt avec le chemin de fer du pacifique nord actuellement en construction.

Ce chemin joint Duluth sur le lac Supérieur et sera probablement prolongé jusqu'au Sault Ste. Marie. De ce point à Montréal par la vallée de l'Ottawa la distance n'est de 450 milles plus courte que de tout autre port de l'Atlantique. L'avantage qui résulterait pour toute la Puissance de sa liaison avec Montréal et Toronto mérito d'attirer toute l'attention du gouvernement.

Le Conseil Exécutif a reçu un état financier de C. H. Gould, trésorier, montrant qu'il a en main une balance de \$58,27. Ses dépenses ont été faites sur mandats signés du président et du Secrétaire. Il faut dire qu'il y a des réclamations contre la Chambre au montant de \$480, y compris le salaire du secrétaire pour deux quartiers. Il faut se rappeler que bien que le secrétaire n'ait reçu que le revenu d'une année, il lui a fallu faire face aux dépenses de quinze mois, y compris quelques frais extraordinaires occasionnés par l'organisation de la Chambre.

Prévu les douze mois comme base de calcul, le Conseil Exécutif est d'opinion que la cotisation par tête pourrait peut-être suffire à solder toutes les dépenses. Le montant (75c par membre des corps constitués) a été recommandé sans aucune idée bien juste des besoins qui pourraient surgir. Avec une année d'expérience, votre Conseil pense qu'une addition de 25c par tête pourrait être nécessaire pour permettre à son successeur de continuer l'œuvre si bien commencée.

L'état du Trésorier prouve que la responsabilité de subvenir aux frais repose sur un petit nombre seulement d'organisations ; et si leurs représentants ne trouvent pas l'augmentation

trop onéreuse, il est à espérer qu'un amendement de ce genre sera proposé et adopté.

Le tout, néanmoins, respectueusement soumis,

JOHN YOUNG,
Président.

Ottawa, 17 janvier 1872.

Le secrétaire donna aussi lecture du rapport du trésorier qui prouve que les recettes de l'année ont été de \$1082 et les dépenses de \$1024, laissant en caisse une balance de \$58 00.

Sur motion de M. Joseph, secondé par M. Howland, le rapport fut reçu et adopté.

On procéda ensuite aux élections qui donnèrent le résultat suivant:—

Président:—W. McGivern, de Hamilton;

Vice-président:—Henry Fry, de Québec.

Comité exécutif:—MM. Thomas Rimmer et L. E. Morin, de Montréal; Fairweather, de St. Jean, N. B.; W. H. Howland, de Toronto; J. Carruthers, de Kingston; Watson, de Hamilton; Skead, d'Ottawa, et Smith, de Petrolia.

Le nouveau président remercia la chambre de l'honneur qu'elle lui conférerait et la réunion fut ajournée au soir du même jour.

AMÉLIORATION DE LA NAVIGATION.

L'Hon. John Young annonça qu'il avait préparé une résolution relativement à l'amélioration de la navigation du St. Laurent et à celle du havre de Montréal. Durant plusieurs années cette entreprise a occupé l'attention publique. En 1844, le gouvernement commença les travaux, puis les abandonna après avoir dépensé \$400,000. En 1850, les travaux furent repris par la Commission du havre et discontinués quand la profondeur du chenal eut atteint 16 pieds. En 1859, cette profondeur fut portée à 20 pieds. Il a été prouvé que l'emploi de vaisseaux d'un plus fort tonnage sauvait 25 centins par baril de farine et davantage sur l'autre fret. Depuis lors le canal est passé sous le contrôle du gouvernement. Il est devenu totalement insuffisant pour le tonnage des vaisseaux qui visitent actuellement nos ports qui a atteint 4,000 tonnes.

Il y a cette différence entre la navigation océanique et celle des canaux que la première doit prendre la plus forte cargaison possible tandis que l'autre doit aspirer au plus grand nombre de voyages.

Ontario est plus intéressé que Montréal même à ce que le chenal soit creusé à 24 pieds à l'eau la plus basse. Cette amélioration coûterait à peu près \$1,000,000. C'est pourquoi il fait motion qu'il soit

Résolu:— Comme les taux du fret sur les steamers océaniques dépendent de la grandeur de ces vaisseaux et comme il est important que les vaisseaux, du plus fort tonnage naviguant sur le Saint Laurent puissent remonter la rivière jusqu'à un point où ils pourront rencontrer les vaisseaux des canaux et des lacs sans qu'il soit nécessaire d'opérer, avant, un transbordement, le Bureau de Commerce est d'avis que le chenal de la navigation entre Québec et Montréal, qui est maintenant un des Travaux Publics du Canada, devrait être creusé de façon à donner un tirant d'eau de 24 pieds aux eaux basses et qu'une requête dans ce sens soit présentée au gouvernement le pressant de commencer ces travaux au plus tôt, dans l'intérêt de tout le Canada."

M. Fry, de Québec, prétendit que Montréal avait déjà plus de commerce qu'il pouvait en accommoder; qu'il faudrait 10 ans et \$5,000,000 pour creuser le chenal à 24 pieds, qu'une fois l'ouvrage terminé, il serait totalement insuffisant attendu que bientôt l'on construira des vaisseaux de 10,000 tonnes, et qu'en un mot il

ne voulait pas que Québec fut taxé pour se faire enlever son commerce.

Il proposa en amendement qu'il fut résolu:

"Que cette chambre est d'opinion qu'il est du devoir du gouvernement de ne pas entreprendre le creusement du lac St. Pierre, et de construire les canaux projetés, avant d'avoir élargi les canaux Welland, du Saint-Laurent et d'Ontario, suivant l'entente qui a eu lieu à cet effet lors de l'union des Provinces."

MM. Perry et Cameron d'Ottawa, parlèrent fortement en faveur de la canalisation de la Rivière des Outaouais.

M. M. P. Ryan démontra que le creusement du lac St. Pierre était réellement une entreprise nationale et que tout le pays y était intéressé. Il démontra que Montréal n'agissait pas par égoïsme puisque ses délégués avaient appuyé le projet de canal de la Baie Verte et qu'ils appuieraient la canalisation de l'Ottawa, après avoir voté pour l'élargissement du canal Welland.

En creusant le lac St. Pierre, on réduit le prix du fret et tout le profit est pour le cultivateur et le producteur d'Ontario. L'Hon. John Young répondit éloquemment à M. Fry et lui prouva qu'il était dans l'erreur sur tous les points. Le havre laisse à désirer; mais les marchands de Montréal veulent un changement qui leur donne un contrôle sur la Commission, et les inconvénients dont on se plaint auront bientôt disparu.

MM. Hugh McLennan, de Montréal, Watson, de Brantford, Doherty, de St. Hyacinthe, Rimmer, de Montréal, McGillivray d'Ottawa, Wilkes de Toronto, Jarvis de Sarnia, prirent tour à tour la parole, tous reconnaissant le caractère national de l'ouvrage, mais plusieurs prétextant que le Canada n'est pas assez riche pour faire tant d'entreprises à la fois. Il faut d'abord permettre aux produits d'arriver à Montréal avant de songer à les expédier en Europe.

Finalement, l'amendement de M. Fry fut adopté par un vote de 18 contre 12.

M. Hugh McLennan proposa, et il fut unanimement résolu:—

"Que cette Chambre, tout en ne pouvant recommander immédiatement la dépense des fonds nécessaires à l'amélioration de la navigation entre Montréal et Québec ou du Havre de Montréal, recommande que le gouvernement accorde à la ville de Montréal la permission de faire des travaux au moyen d'une commission du Havre, et de payer ces travaux à même l'augmentation des revenus."

Sur motion de M. Watson, un sous-comité fut chargé de préparer un mémoire au gouvernement sur la nécessité pressante d'améliorer les canaux du Welland et du St. Laurent. Une résolution fut aussi adoptée félicitant le gouvernement d'avoir commencé à améliorer la navigation du Richelieu entre St. Jean et Rouse's Point.

Et la Chambre s'ajourna au lendemain à 10 heures du matin.

SECOND JOUR.

Ottawa, 18 janvier 1872.

CANAL DE LA BAIE VERTE.

M. Burton, de St. Jean, N. B., proposa une résolution exprimant le plaisir éprouvé par la Chambre de Commerce à la vue des progrès faits dans l'amélioration de la Baie Verte, et pressant le gouvernement de construire le canal aussitôt que possible. La réalisation de ce projet diminuerait de moitié les prix du fret entre Ontario et la Baie de Fundy.

La résolution fut vivement appuyée par MM.

Lindsay, de St. Jean, John Young et M. M. P. Ryan, de Montréal, et unanimement adoptée.

PILOTAGE SUR LE ST. LAURENT.

M. Henry Fry, de Québec, proposa secondé par l'Hon. John Young, de Montréal, et il fut résolu:—

Que la Chambre de Commerce de la Puissance voit avec regret que le gouvernement n'a encore pris aucune mesure pour améliorer le système de pilotage qui existe actuellement dans le St. Laurent, lequel a déjà été déclaré basé sur des principes faux et conduisant à de sérieux embarras.

Que cette Chambre est d'opinion que dans le but d'encourager le commerce direct avec les Indes occidentales et Terre-Neuve, il est désirable que l'exemption de l'obligation de prendre un pilote soit étendue aux bateaux à vapeur qui font ce commerce et à tous les vaisseaux dont le tonnage n'excède pas 300 tonnes; et elle demande avec instance de faire subir tels amendements à la loi.

CHEMINS DE FER.

M. Howland, de Toronto, amena sur le tapis la question des chemins de fer. Il voudrait qu'une ligne ferrée non interrompue fut établie entre Toronto et Québec, de manière à créer un débouché pour les produits des Etats de l'Ouest et d'Ontario. Il y aurait à relier Toronto à Carleton Place, et à se servir des chemins de colonisation et de la rive nord. La construction de l'anneau manquant requerrait un capital de \$1,000,000. Le gouvernement n'aurait qu'à donner un octroi de 12,000 acres de terre ou un subside de \$3,000 par mille pour eu assurer le succès.

Il proposa la résolution suivante:

"Que, en vue de la construction probable des lignes de la Rive Nord et de la Colonisation du Nord, il est désirable qu'une ligne soit construite pour les chemins de fer de l'Ouest, près d'Ottawa, vu que par ce chemin une nouvelle ligne de l'Ouest à la mer serait assurée et faciliterait non seulement le commerce canadien, mais aussi, en correspondant avec le Grand Occidental du Canada, donnerait une nouvelle route par laquelle les produits des Etats-Unis pourraient atteindre les ports de l'Atlantique."

M. Perry lut une longue communication sur l'excellence du chemin de fer de la rive nord tant au point de vue commercial que militaire. Une longue discussion eut lieu, à laquelle participèrent MM. Cameron, Young, Reid, Watson, Rimmer et Skead. Finalement la motion de M. Howland fut adoptée.

HONORAIRES CONSULAIRES.

M. Smith, de St. Jean, appela l'attention de la Chambre sur l'énormité des honoraires consulaires et des droits de douane imposés sur les produits canadiens à leur entrée aux Etats-Unis. Les exportations de St. Jean, l'année dernière, ont été de \$6,000,000, les importations de \$5,000,000. Il conclut en proposant de prier le gouvernement canadien d'attirer l'attention du gouvernement américain sur l'énormité des honoraires consulaires et autres prélevés sur les produits exportés aux Etats-Unis, lesquels sont une lourde charge pour St. Jean.

Après quelques explications fournies par les délégués américains, la motion fut retirée.

UNION DOUANIÈRE.

L'Hon. John Young proposa de donner instruction au Conseil de la Chambre de nommer des délégués chargés de conférer avec la Chambre nationale de Commerce des Etats-Unis à sa prochaine réunion du mois de février, à Washington.

La discussion fut commencée par M. McGillivray qui dit que l'abolition du traité de

réciprocité avait été fort avantageuse au Canada puisqu'elle lui avait appris à compter sur lui-même. Il fut un état montrant que les importations du Canada depuis 5 ans que le traité est aboli ont égalé—moins cinq millions—celles des dix années du traité.

L'Hon. John Young fit l'histoire de l'idée de l'union douanière. Elle naquit en Allemagne et fut d'abord mise en pratique par trois millions d'âmes, aujourd'hui son action couvre 70,000,000 d'hommes. L'adoption de ce principe aurait ici pour résultat de développer les ressources des diverses provinces. Il nous faut un marché, et nous n'avons pas d'autre choix que les Etats-Unis.

On objecte la différence de la dette publique des deux pays. Bientôt cette différence n'existera pas si les Etats-Unis continuent à réduire leur dette et nous à augmenter la nôtre. La Nouvelle-Ecosse a des billions de tonnes de charbon et de gypse qui restent enfouis dans la terre, tandis que les bas-canadiens n'ayant rien à faire chez eux, émigrent par milliers.

Que l'on cesse de craindre l'annexion. Il n'y a pas de doute que les Etats-Unis et l'Angleterre seraient disposés à garantir notre sécurité. Songeons d'abord à notre pays et à la fidélité que nous lui devons.

M. Howland combattit l'idée du zolverein parcequ'il conduirait sûrement à l'annexion. M. Young seul ne croit pas à ce résultat.

C'est pourquoi il proposa l'amendement suivant:—

Que dans l'opinion de cette chambre, les changements proposés dans nos relations commerciales avec les Etats-Unis ne peuvent être adoptés en tant que l'idée d'une union douanière y est renfermée; mais elle exprime en même temps sa disposition cordiale à négocier avec les Etats-Unis, dans le but de faire disparaître toutes les restrictions qui gênent le commerce des deux pays, en tant qu'il pourrait être de leur intérêt de le faire.

M. L. E. Morin dit qu'il n'y a pas un homme dans la province de Québec qui puisse prétendre que cette province n'a pas beaucoup souffert de l'abrogation du traité de réciprocité. Le défaut d'occupation et les avantages offerts par les Américains ont déterminé un courant d'émigration qui l'épuise. Il parla fortement en faveur de la réciprocité et d'une union douanière qui aiderait à la fondation de manufactures et ouvrirait le seul marché profitable possible, celui des Etats-Unis.

M. Hugh McLennan pense que l'objection ne vaut rien et que le Canada est fort en état de se maintenir à côté des Etats-Unis avec l'union douanière. Le cri de loyauté ressemble beaucoup aux sifflements de certaines gens pour soutenir leur courage. La difficulté avec la question de l'union douanière est tout simplement qu'elle n'est pas comprise.

M. Watts dit que le zolverein allemand avait eu pour résultat l'absorption des petits Etats. Il en est de même des Etats-Unis où l'on bâtit un empire qui envahira bientôt tout le continent de l'Amérique du Nord. Si le Bas-Canada est peu prospère, c'est sa faute, qu'il suive l'exemple d'Ontario.

M. Reid pense que l'abrogation du traité de réciprocité a été fort avantageuse au Canada.

M. J. C. Langelier fit remarquer qu'on n'aurait nullement prouvé qu'une union douanière entraînerait l'annexion. Il ne serait pas prêt à l'accepter sans condition. Le tarif devrait être fait de manière à satisfaire les deux parties. La condition économique du Canada est anormale, car nous exportons nos produits à l'état brut et nous les importons à l'état manufacturé. Il

nous faudrait la protection contre l'Angleterre.

M. Wilkes dit qu'il sympathisait complètement avec l'Hon. John Young et se déclara en faveur d'une politique de réciprocité.

M. Fry combattit le zolverein en disant qu'en cas de guerre entre les Etats-Unis et un autre peuple, les taxes seraient élevées sans notre consentement et contre nos intérêts.

M. Hazard, délégué de la Chambre Nationale de commerce des Etats-Unis, expliqua qu'il y avait un malentendu. L'idée de l'union douanière n'est pas un plan arrêté, mais une simple suggestion.

M. McLaren, de Milwaukee, protesta contre l'idée que les Etats-Unis voulaient annexer le Canada. Ils ont déjà assez d'étendue. Leur seul désir est de donner le plus grand développement possible aux transactions commerciales entre les deux pays.

Plusieurs autres messieurs prirent la parole, entre autres, M. Hazard, Young, Ryan, Reid, Fry et Howland.

Finalement les motions de MM. Young et Howland furent adoptées, c'est-à-dire que la Chambre de Commerce de la Puissance s'est prononcée pour la réciprocité commerciale, mais contre l'union douanière avec les Etats-Unis.

TROISIEME SEANCE.

Ottawa, 19 janvier, 1872.

PÉTROLE CRU.

M. Howell fit observer que la production d'huile aux Etats-Unis ne suffit pas à la demande et que les américains ont besoin de l'huile canadienne pour leurs chemins de fer.

RÈGLEMENTS DE DOUANE.

M. J. O'Gilvy proposa, secondé par M. Morrison, et il fut résolu de requérir le gouvernement, d'amender l'acte des douanes de manière à déclarer qu'à l'avenir le prix d'achat en Angleterre et une facture de bonne foi serviraient de base à l'évaluation des marchandises sèches, au lieu de leur valeur moyenne sur le marché, au moment de leur embarquement.

M. O'Gilvy expliqua les difficultés qu'il a eues avec les autorités de la douane à Montréal. La question est de savoir si les droits doivent être prélevés sur le prix d'achat des marchandises ou sur celui qu'elles peuvent avoir au moment de l'expédition.

MM. Thibaudau, Garneau, McGillivray, Morrison, Linds ay, Birtou et M. P. Ryan parlèrent en faveur de la résolution et démontrèrent que le système actuel ne protège nullement le marchand.

W. H. W. Howland s'y opposa parcequ'elle introduirait de trop grands changements dans la loi.

M. Watson suggéra d'ajouter *excise* à la résolution.

MM. Watts et Joseph s'y opposèrent.

Sir Francis Hincks, M. Tilley et Morris assistaient à cette séance. M. Kirby proposa et il fut résolu de recommander au gouvernement, que dans le cas où des arrangements seraient faits avec les Etats-Unis pour l'admission en franchise de certains produits canadiens, le pétrole cru fût mis au nombre de ces articles.

SOURCES DU REVENU.

M. Robert Wilkes, de Toronto, lut un long travail sur la révision des sources du revenu du Canada. Si les calculs du ministre des finances sont justes, il aura un surplus de \$2,000,000 à la fin de l'année. Cette somme devrait être dépensée en travaux publics profitables et de nature à augmenter la population du pays.

Il recommande l'imposition d'une légère taxe sur les propriétés foncières; celles qui ne valent pas \$10.00 l'arpent devant en être exemptes. Les transports et les ventes de bien-fonds pourraient aussi être imposés. Les droits d'excise devraient être doublés et ceux sur les marchandises de provenance étrangère élevées à proportion. Les changements qu'il propose occasionneraient une augmentation totale d'un million et demi de revenu.

Sir Francis Hincks et l'Hon. M. Tilley prirent tous deux la parole pour expliquer que le gouvernement faisait de grands efforts pour établir l'uniformité dans la pratique, et qu'il avait adopté plusieurs mesures à cet effet.

M. Imlach proposa que le travail de M. Wilkes fût reçu. M. Wilkes dit qu'il avait une motion à faire qui est celle-ci:—

Cette Chambre ayant pleinement considéré le mode de prélever le revenu en ce pays, croit que le temps est arrivé pour réviser les sources dont il provient. C'est pourquoi elle recommande au gouvernement et aux Chambres d'introduire dans les droits prélevés sur les articles de première nécessité telles modifications qui tendent à réduire le prix de l'existence pour les classes pauvres, encourageant ainsi et protégeant l'industrie nationale, et qu'une taxe d'au moins un dixième de cent par piastre soit imposée sur les terres améliorées du pays, en considération de l'augmentation de leur valeur, aussi qu'un léger droit soit prélevé sur le bois de scie exporté aux Etats-Unis; enfin que le droit sur les spiritueux et le tabac soit augmenté.

L'Hon. John Young proposa de renvoyer ce sujet à la prochaine réunion annuelle, à cause de son importance. Il suggéra en même temps d'imprimer l'essai et la motion, ce qui finalement fut adopté.

INSPECTION DES HUILES.

M. Kirby proposa de prier le gouvernement de rappeler le droit d'excise de 5c par gallon et de le remplacer par un honoraire d'inspection de 50c par baril.

Le moteur dit que la présence des officiers du revenu dans les établissements est un véritable espionnage qui embarrasse et retarde les affaires et les améliorations. Une maison anglaise au capital de \$750,000 est prête à commencer à fabriquer l'huile lubrique, à condition que la loi change.

Le droit de 5c par gallon a été demandé par les spéculateurs. Le commerce de l'huile a pris de grandes proportions. Établi en en 1866, le droit de 5c produisit d'abord \$11,000. Cette année il est arrivé à \$247,000.

Les exploitateurs d'huile n'ont pas d'objection à payer les droits, mais ils en ont beaucoup au système actuellement existant.

En réponse à l'Hon. John Young, M. Kirby dit que le revenu tomberait de \$247,000 à \$85,000.

M. M. P. Ryan serait désireux de rencontrer les vues du commerce d'huile, mais le gouvernement a besoin du revenu qu'il en retire. Il serait en faveur de la substitution d'une taxe de \$2.00 par gallon.

L'Hon. M. Cameron pense que le principe est mauvais et que le droit devrait être complètement aboli.

MM. Howell, Howland, McMillan, Ryan, Wilkes, Skead, McGillivray, Garneau, Fry et Watts prirent la parole. Une motion déclarant que le droit d'excise serait remplacé par un honoraire d'inspection de \$1.00 par baril fut adoptée par 18 voix contre 17, et la motion principale ainsi amendée fut passée unanimement.

ACTE DE FAILLITE.

M. Ryan annonce que le rappel de la loi de faillite était certain dès la prochaine session de

la Chambre. M. Burton dit que c'est la seule loi qui protège efficacement les créanciers. Cependant elle a besoin de quelques amendements, et il proposera une résolution en ce sens.

M. Wilkes s'y opposa disant que la loi couvrirait les fraudes les plus évidentes. Il propose de prier la Législature de prendre toute la question en considération et de passer un nouvel acte.

MM. Howland, McGillivray, Thibaudan, Watts et Thompson appuyèrent la motion principale qui fut adoptée par un vote de 19 contre 13.

IMMIGRATION.

M. Perry lut un travail sur l'immigration recommandant la construction de grands travaux publics pour attirer les travailleurs étrangers.

M. Wm. J. Patterson lut sur la question de l'immigration un long travail rempli de statistiques et de faits du plus haut intérêt. Nous aurons occasion d'y revenir prochainement.

M. M. P. Ryan proposa la résolution suivante qui fut adoptée :

Que la Chambre de Commerce de la Puissance a appris avec plaisir que le gouvernement fédéral s'occupe activement de l'immigration ; que le Conseil reçoit instruction d'attirer l'attention du ministre de l'Agriculture sur les terrains gratuits de terre à Manitoba et dans l'ouest aux colons de bonne foi, afin d'encourager une nombreuse immigration et de permettre ainsi au gouvernement d'accomplir ses nombreux et importants travaux publics.

LOIS DE DOUANE.

M. Ryan proposa encore et il fut résolu de recommander au gouvernement d'assimiler les lois de douane et d'exercice, de manière à les rendre applicables à Manitoba et à la Colombie.

SYSTÈME DÉCIMAL.

Sur motion de M. Ryan, secondé par M. Thibaudan, il fut résolu de recommander aux corps constitués de la Chambre d'user de leur influence pour faire adopter le système décimal surtout dans la vente et l'achat de grains.

REÇUS D'ENTREPÔTS.

M. Howland attira l'attention sur l'importance des reçus d'entrepôts qui n'offrent aucune garantie à ceux qui en ont besoin.

DISTRIBUTION DES LETTRES.

M. Ryan proposa de pétitionner le gouvernement en faveur d'une distribution gratuite de lettres dans les villes et villages et en faveur d'une distribution garantie des lettres enrégistrées.

MM. Wilkes, Fry, Morin, Langelier et autres critiquèrent vertement le système actuel. Finalement la motion fut adoptée.

EXTENSION TÉLÉGRAPHIQUE.

M. Garneau proposa une résolution demandant l'aide du gouvernement pour étendre le réseau télégraphique dans les parties les plus éloignées du nord et de l'est de la province de Québec.

INSPECTION OBLIGATOIRE.

M. Joseph s'objecta au bill du ministère concernant l'inspection obligatoire du poisson et de l'huile, en tant qu'il pourvoit à la nomination des inspecteurs par le gouvernement au lieu des Chambres de Commerce.

Il proposa de soumettre nombre d'autres objets à l'inspection obligatoire.

M. L. E. Morin démontra que le seul moyen d'arrêter les fraudes journalières qui se pratiquent dans le commerce du poisson est l'inspection obligatoire. Il en devrait être de même des peaux et du beurre. Adopté.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.

Sur motion de M. Ryan, il fut résolu de prier le gouvernement de réunir les principaux météorologues dans le but d'adopter un système uniforme d'observations météorologiques et des moissons.

Une motion en faveur de la nomination d'ajusteurs de moyennes fut adoptée.

Une motion de M. Morin en faveur d'un mesurage uniforme des liquides fut aussi adoptée.

TÉMOIGNAGE D'ESTIME ET DE RECONNAISSANCE.

L'Hon. M. Skead proposa une motion de remerciements à l'Hon. John Young pour les services éminents qu'il a rendus dans l'établissement et le fonctionnement de cette Chambre.

En remerciant, M. Howland rendit un beau témoignage au caractère, au talent et au dévouement de l'Hon. John Young. Adopté au milieu du plus vif enthousiasme.

M. Young répondit avec modestie et convenance et la Chambre s'ajourna au lendemain.

QUATRIÈME JOUR.

Ottawa, 20 janvier 1872.

LE BAL MASQUÉ.

La veille, la Chautubre avait reçu du Comité d'organisation d'un bal masqué qui devait avoir lieu le soir même, une invitation d'y prendre part. Elle fut acceptée. Le soir une affiche avertissait que *personne ne serait admis sans costume*. C'était une insulte à toute la Chambre qui sut prouver qu'elle l'entendait bien ainsi. En effet, à l'ouverture de la séance, samedi, il fut unanimement résolu de faire disparaître des minutes l'entrée constatant l'invitation et son acceptation.

LOIS DE NAVIGATION.

Sur motion de M. Kirby, secondé par M. Howell, il fut résolu :—

Qu'attendu que certaines difficultés ont surgi dans la navigation intérieure d'Ontario, de ce que les lois de navigation d'Angleterre ne s'appliquent pas au dessus du port de Montréal, et que dans les cas de sauvetage, gages de matelots et approvisionnements de marine il se rencontre beaucoup d'injustices, le Conseil Exécutif reçoit instruction de prier le gouvernement de prendre le sujet en considération.

SERVICE DE LA MALLE ENTRE SARNIA ET FORT WILLIAM.

Sur motion de M. Howell, secondé par M. James King, il fut résolu :—

Que pour satisfaire à l'augmentation du commerce de la péninsule occidentale d'Ontario et pour assurer la route des émigrants vers l'ouest, cette Chambre recommande au gouvernement d'établir une ligne hebdomadaire de steamers entre Sarnia et Fort William arrêtant à Goderich.

REPRÉSENTATION DIPLOMATIQUE A WASHINGTON.

M. King soumit une résolution requérant le gouvernement canadien de prendre en considération l'apropos de nommer un représentant diplomatique à Washington.

Le moteur expliqua que son but en faisant cette motion était de pourvoir à l'établissement d'un moyen prompt et sûr de régler les difficultés qui surgissent entre Américains et Canadiens dans la navigation des grands lacs.

M. M. P. Ryan fit observer que le gouvernement ne possédait pas tel pouvoir.

L'Hon. M. Young dit que cette discussion mettrait sur le tapis la question d'indépendance.

M. Howland dit aussi que le gouvernement canadien n'avait pas le pouvoir d'adopter une pareille mesure.

M. Fry dit que la Chambre ne saurait être trop sur ses gardes dans l'adoption de pareilles résolutions.

L'intermédiaire naturel entre les gouvernements canadien et américain était le ministre anglais à Washington et aussi longtemps qu'il s'y trouvera, ce serait manquer de courtoisie que de nommer un tel agent.

L'Hon. M. Cameron fit remarquer qu'en 1837, lorsqu'il s'agit de demander à l'Angleterre le droit de faire nos propres tarifs, on cria à la trahison. Il ne manqua pas de gens qui ont toujours le mot de *loyauté* à la bouche.

Si l'on demandait à l'Angleterre le droit de faire nos propres traites et de régler nos relations commerciales, elle ne s'y objecterait pas, et le Canada posséderait alors et pratiquement sa pleine indépendance.

La motion fut retirée.

HAVRE DE RICHBOUTOU.

M. Burton proposa, secondé par M. Lindsay, et il fut résolu :—

Que l'attention du gouvernement serait attirée sur l'état du havre de Richibouctou, dans le golfe St. Laurent et sur la nécessité d'un brise-lame pour améliorer l'entrée de ce port.

ADRESSE A SA MAJESTÉ.

L'Hon. M. Skead proposa, secondé par M. L. E. Morin, et il fut résolu d'adopter l'adresse suivante à Sa Majesté la reine.

À SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LA REINE.

Qu'il plaise à Votre Majesté.

La Chambre de Commerce de la Puissance du Canada de Votre Majesté, demande la permission de vous présenter ses sincères félicitations à l'occasion de la convalescence de votre fils bien-aimé, Son Altesse Royale le Prince de Galles, et de témoigner sa gratitude au Dieu Eternel qui a bien voulu épargner l'héritier d'Angleterre et l'espoir de l'empire britannique à Votre Majesté et à votre peuple.

Et ils désirent aussi témoigner de leur estime pour votre caractère comme mère et comme souveraine et de leur attachement à vous et à votre famille.

Ils ont l'honneur de se soumettre de Votre Majesté les loyaux et fidèles sujets

De la part des membres de la Chambre de Commerce de la Puissance,

Wm. McGIVERIN,
Président.

Sur motion de M. Skead, secondé par M. Morin, il est résolu que le président et les Hons. M. Young, Read, M. Cameron, ainsi que le proposeur et le secondé formeraient un comité chargé de se rendre auprès du gouverneur-général et de le prier de transmettre cette adresse à Sa Majesté.

VOTES DE REMERCIEMENTS.

Sur motion de l'Hon. John Young, secondé par M. Wilkes, des remerciements sont votés aux membres du gouvernement pour l'attention et les bonnes dispositions qu'ils ont manifestées à l'égard des délibérations de l'assemblée.

Des remerciements furent aussi votés à MM. Hazard et McLaren, délégués de la Chambre nationale de Commerce des Etats-Unis, ainsi qu'à l'Orateur de la Chambre des Communes pour avoir mis une Chambre à la disposition des délégués, et au président pour les services rendus durant les délibérations.

Et la seconde session annuelle fut ajournée. La chambre ayant terminé ses délibérations.

Brogans M.S. en Prunelle	1 30	1 50
Congress " " "	1 60	1 80
" " pour femmes	80	1 50
Balmoral " " "	80	1 75
" "11-2 " pour filles	80	1 15
Congress " " "	85	1 15
" "6-10 " pour enfants	70	1 85
Balmoral " " "	70	90
Caques	30	80
Shoofly en Prunelle pour femmes	95	1 10
" Cuir ciré " "	1 15	1 25
" Kid " "	1 40	1 50
" Cuir ciré pour filles	1 00	1 15
" " pour enfants	80	1 40
Balmoral M.S. en Buff pour femmes	1 40	1 60
" Cuir sur grain " "	1 40	1 60
" Kid français " "	1 50	2 25
Congress " " "	1 40	2 00
" en Buff " "	1 40	1 50
Balmoral "11-2 en Buff pour filles	1 15	1 25
" Cuir sur grain " "	1 15	1 25
" Kid français " "	1 35	1 50
" "6-10 " pour enfants	1 10	1 30
" en Buff " "	1 00	1 00
" Cuir sur grains " "	90	1 00
CUIRS—		
Cuir à Semelle, No. 1 B. A. la lb.	25	27
" " No. 2 " "	24	25
" " (Slaughter) " "	30	35
Cuir à Harnais " "	32	34
Vacho Cirée Légère " "	42	45
" Lourde " "	40	42
Vacho à Grain " "	40	43
Vacho fondue Légère " "	27	30
" " " " " "	30	32
Vacho Buffée (buff) le pied	16	17
" Grainée (pebbled) " "	16	17
Vacho Cirée, unie " "	19	18
" enléc " "	17	17
Vaou Canadien, 24 à 30 lbs. par lb.	75	80
" 30 à 35 lbs. " "	80	85
Peaux de Mouton " "	27	33
PEAUX—		
Peaux Vertes enlécées, inspectées No. 1. par lb.	104	
" " No. 2. " "	10	

JAMES GOULDEN
Pharmacien en Gros

IMPORTATEUR ET FABRICANT
D'HUILES POUR LES CHEVEUX,
GRAINES de JARDINS et de CHAMPS,
Savons-Toilette et de Castille,
Parfums, Pomades,
Essences Odorantes, Syrops de fruits,
Poudres de condition, Huile d'olive,
Pilules à Vers, Huile noire,
Poudres à boulanger, Poudre d'oeufs,
Huile de Castor à la livre ou en bouteilles,
Bois de Teinture, Bouteilles de Nourrice,
Crystaux de Magenta en boîtes ou à la pesée,
Camphre, Sauce au Poivre,
Bandages, etc.

NATRO-KALI DE GOULDEN, ou EXTRAIT DE SAVON
pour la manufacture du Savon sans chaux ou lessive.
Il sert à la fabrication des Savons Durs, Savons de Toilette, Savons Jaunes et Savons Doux. Il est aussi utile pour divers objets, tels que pour nettoyer les machines, les caractères, laver les planchers, les ponts de navires, les vaisseaux à lait, enlever les taches de peinture, etc., etc.

A vendre chez tous les Pharmaciens en gros et la plupart des Pharmaciens en détail et des Epiciers de la Puissance.

JAMES GOULDEN,
175 Rue St. Laurent, MONTREAL.



ASSORTIMENT COMPLET DE PEINTURES,
Huiles, Vitres, Pinceaux, Vitres colorées et de Miroirs, Tapisserie, Huile de Charbon, Lampes, etc., des plus considérables et admirablement choisis.

VENTES EN GROS ET EN DÉTAIL.
Veuillez rendre une visite à mon Etablissement,
311 et 313 RUE ST. LAURENT, MONTREAL.
L. N. DENIS.

BULLETIN FINANCIER.

RAPPORT HEBDOMADAIRE DU MARCHÉ DES FONDS DE MONTRÉAL.

MONTRÉAL, 24 Janvier 1872.

Parts	BANQUES.	Div. dernier.	Cloturant à
		6 m.	
\$200	Banque de Montréal	8	237½ à 238½
£50	" Amerique B. du N.	4	112½ .. —
\$100	" de la Cité	3	75 .. 79
50	" du Peuple	3	114 .. 114½
50	" Molson	4	110 .. 116
40	" Ontario	4	110½ .. 111
100	" de Toronto	4	130 .. 200½
100	" Quebec	4	112 .. 113½
50	" Nationale	4	— .. —
50	" Jacques-Cartier	4	118 .. 123
100	" des Marchands	4	132½ .. 133
50	" des Canton de l'Est	4	109 .. 107
40	" Royale Canadienne	4	106½ .. 107
100	" Union	4	109 .. 107
50	" des Artisans	3	109 .. 89
50	" Commerce	4	129½ .. 130½
50	" Dominion	4	107 .. 109
100	" Metropolitan	4	107 .. 108
* Y compris un Bonus de 2 p.c. 1 p.c.			
CHEMINS DE FER.			
£100	Grand Tronc	—	— .. —
100	Atlantique & St. Laurent	—	28 .. 30
200	Great Western	3	— .. —
\$200	Champlain & St. Laurent	—	28 .. 30
DIVERS.			
40	Telegrapho de Montréal	5	176 à 186
1 0	" du Peuple	—	75 .. 100
40	Compagnie du Gaz de Montréal	4	185 .. 187½
50	Chemin de fer Urbain	8	200 .. 210
100	Compagnie du Richelieu	10	220 .. 240
100	" Navigation Intérieures	8	— .. —
100	" des Elevateurs	5	— .. —
100	" de Verre du Canada	5	— .. —
400	Bourse des Marchands	3	91 .. 100
50	Société de Construction Permanente du Dist. de Mon	4	113 .. —
50	Société de Construction Per.	4	— .. —
200	Canada Rolling Stock	5	125 .. 130
MINES, ETC.			
20	Cie Minière de Montréal	—	— .. —
5	" de Cuivre de la B. Huron	15	47 .. 52½
5	" " et d'Argent du Lac Huron	—	— .. —
100	" de Charbon Interoel.	—	75 .. 80
50	" de Tourbe du Canada	—	— .. —

OBLIGATIONS, DEBENTURES, Etc.

Fonds de la Puissance, 6 p. c.	112	4	113
Bons " 6 p. c.	111	—	—
Debentures du Gouvernement, 6 p. c. stg.	103	—	—
" " 6 p. c. et.	103	—	105
" " 5 p. c. stg.	96½	—	—
" " 5 p. c. et.	97	—	99
Droits Seigneuriaux, 6 p. c.	94	—	—
Debentures de Champlain & St. L., 6 p. c.	90	—	—
" " 8 p. c.	99	—	101
" " Cité de Montréal, 7 p. c.	116	—	120
" " 6 p. c.	101	—	104
Obligations de Montréal, 6 p. c.	100½	—	100½
Aqueduc " 6 p. c.	100½	—	101½
Havre " 8 p. c.	116	—	120
" " 7 p. c.	103½	—	104½
" " 6½ p. c.	101	—	105
" " 6½ p. c.	—	—	—
Obligations de la ville de Québec, 6 p. c.	—	—	—
" du havre " 8 p. c.	—	—	—
" " 7 p. c.	—	—	—
" de " p. c.	—	—	—
" de la ville de Toronto, 6 p. c.	—	—	—
Debentures des Comtés	—	—	—

CHANGE.

De Banque sur Londres, 60 jours	109½	109½
Privée " "	—	—
Banque " New York	—	—
Privée " "	—	—
Traite en or " "	p	pair a ½
Or à New York	109½	—

BURNETT & THOMSON,
64 Rue St. François-Xavier.

Au Commerce.

Les marchands qui visitent Montréal et veulent consulter leurs intérêts feront bien de visiter les maisons de commerce sous-nommées avant d'empter.

IMPORTATEURS DE VINS ET SPIRITUEUX:

- JOHN HOPE,
Halle au Blé, Rue St. Sacrement.
- VILLENEUVE & LACAILLE,
Bâtisse des Sœurs, No. 343, Rue St. Paul.
- D. P. BEATTIE,
17 Rue St. Sacrement.
- VICTOR DUVIGNEAU,
30 Rue St. Nicholas.
- G. VERLAQUE,
5 Rue St. Sacrement.

MARCHANDS DE DENREES COLONIALES:

- J. HUDON & CIE.,
159 et 201 Rue des Commissaires.
- GAUTHIER, MAYRAND & CIE.,
274 à 281 Rue des Commissaires.
- GAUCHER & TELMOSE,
200 Rue St. Paul.
- SÉNÉCAL, CADIEUX & JOLY,
278 Rue St. Paul.
- DESMARTEAU & CIE.,
231 et 233 Rue des Commissaires.
- C. MELANÇON,
181 Rue St. Paul.
- N. QUINTAL,
83 Rue St. Joseph.

IMPORTATEURS de NOUVEAUTES, & (Dry Goods.)

- THOMAS, THIBAudeau & CIE.,
330 Rue St. Paul.
- S. GELINAS,
282 Rue St. Paul.
- FRANÇOEUR & GIROUX,
7 et 9 Rue St. Laurent.
- M. TRESTER,
388 et 390 Rue St. Paul.
- HAMILTON & CIE.,
105 Rue St. Joseph.

MARCHANDS DE FARINES, CEREALES, etc.:

- VIAU & VIGER,
201 et 203 Rue des Commissaires.
- A. W. OGILVIE & CIE.,
36 à 40 Rue des Enfants Trouvés.
- BOYER, HUDON & CIE.,
Carré de la Douane.
- HOSSPICE LABELLE & CIE.,
10 Rue du Port.
- LAFRENIÈRE & ST. ONGE,
295 Rue des Commissaires.
- KIRKWOOD & MORE,
26 Rue des Enfants Trouvés.
- ALEX. McK. COWIE,
40 Rue St. Sacrement.

COURTIERS et COMMISSIONNAIRES:

- A. & A. B. CHARLEBOIS,
16 Rue St. Sacrement.
- R. FAIRANKS,
5 Rue St. Sacrement.

Fabricants de Chaussures.
N. VALOIS & CIE.,
MANUFACTURIERS ET MARCHANDS DE
CHAUSSURES, EN GROS,
 25 ET 28 PLACE JACQUES CARTIER,
 MONTREAL.
 NARCISSE VALOIS. JUDE VALOIS.

G. BOIVIN,
FABRICANT DE CHAUSSURES
 EN GROS
 No. 300 RUE ST. PAUL, MONTREAL,
 Vend à meilleur marché, pour argent comptant, que partout ailleurs.
 Une visite de la part de messieurs les marchands est respectueusement sollicitée dans notre intérêt mutuel.

JOSEPH VALADE,
IMPORTATEUR ET
MARCHAND DE BOTTES ET SOULIERS,
 123 RUE NOTRE DAME,
 Coin de la Rue Gosford, Montréal.
 On trouve à ce magasin un assortiment très complet et très varié dans toutes les branches qui constituent le commerce de chaussures.
 On sollicite une visite.

Pharmaciens.
LE SOTHÉRION
PAPIER PULMONAIRE ANTI-ASTHMATIQUE.
 DIPLOMÉ.
 Préparé par le Dr. POUTIER, de la Faculté de Paris.

CE NOUVEAU REMÈDE, résultat de longues recherches et d'expériences multipliées est souverain contre les maladies des voies respiratoires, ces affections cruelles et terribles considérées jusqu'à ce jour comme incurables.

Depuis qu'il a commencé d'être en usage, des cures rapides dans des cas désespérés ont été obtenues, et un nombre considérable de certificats sont venus attester son efficacité; aussi chaque jour il prend une plus grande extension et bientôt il sera universellement connu.

Ce remède agit dans les maladies anciennes comme dans les maladies nouvelles; son administration est des plus simples et exempté de tout inconvénient.

Il guérit Asthme, Consomption, Bronchite, Toux nerveuse, Grippe, Coqueluche, Irritations de Poitrine et de Gorge, Insomnie, Palpitations de Cœur, Faiblesse de Constitution.

On peut donc à l'aide de ce remède incomparable dissiper l'accès le plus rebelle en huit ou dix minutes, et arriver, en continuant d'en faire usage, à la guérison des maladies énumérées.

Le Sothérior, Papier Pulmonaire Anti-Asthmatique se vend par paquets de 25 feuilles. Prix \$1.00.

On expédie contre remboursement ou contre un mandat sur la poste.

N. B.—Le Sothérior, Papier Pulmonaire Asthmatic étant breveté, toute contrefaçon sera poursuivie suivant la loi.

Dépôt Général—Pour la France, No. 14 rue de Castiglione, Paris; pour le Canada, chez le Dr. POUTIER, Chirurgien Dentiste, 15 rue St. Jean, Québec.

Agents, pour la Puissance du Canada.
EVANS, MERCER & CO.,
 Montréal.

Marchands de Poissons.
POISSON! POISSON!! POISSON!!!
 200 quarts Morue Verte.
 200 quintaux du Sèche.
 20 quarts Saumon No. 1.
 100 quarts Harang de Canse.
 100 do do Labrador.
 A vendre par
CHAS. FRASER & CIE.,
 375 Rue des Commissaires.

JAMES C. GORDON,
MARCHAND EN GROS DE POISSON DE
TOUTES SORTES,
 Frais, Salé, Fumé, Sèche, Salé varié, en Saumure, et de CONSERVES ALIMENTAIRES, d'HUILES de MORUE et de LOUP MARIN, des célèbres HUILES de MALPEQUE.
 FINNAN HADDIES toujours en mains.
 Entrepôt des Pêcheries Moitié—31 St. Nicholas, MONTREAL.

Marchands de Farines.
A. W. OGILVIE & CIE.
MARCHANDS DE
 FARINES, CEREALES, BARLEY, &c.
 Moulins—ECLUSE ST. GABRIEL.
 Bureaux,—36, 38 et 40. Rue des Enfants Trouvés,
 MONTREAL.

BOYER, HUDON & CIE.,
 Successeurs de LOUIS BOYER & CIE.,
MARCHANDS DE
 GRAINS ET FARINES,
 PROVISIONS ET EPICERIES,
 L. ALPHONSE BOYER.
 FERMIN HUDON.
 CHARLES BOYER.
 MONTREAL.

HOSPICE LABELLE & CIE.,
MARCHANDS DE
 FARINES, GRAINS ET PROVISIONS,
 No. 10, Rue du Port,
 MONTREAL.

LAFRENIÈRE & ST. ONGE,
MARCHANDS DE
 GRAINS, FARINES ET PROVISIONS,
 COMMISSIONNAIRES, etc.,
 295 RUE DES COMMISSAIRES,
 MONTREAL.

KIRKWOOD & MORE,
MARCHANDS DE
 CEREALES,
 FARINES, POISSONS, et
 HUILES de POISSON.
 26 Rue des Enfants Trouvés,
 MONTREAL.

Fabricants de Salaisons.
D. REES & CIE.
FABRICANTS DE SALAISONS ET COMBUSTIBLES,
 INSPECTEURS DE
 BOEUF, LARD ET BEURRE,
 COMMISSIONNAIRE, Etc.
 46, 48 & 50 Rue Des Sœurs Grises, MONTREAL.

A Vendre.
COMPAGNIE SALINIÈRE DU CANADA
 5,000 QUARTS } SEL FIN DU CANADA EN
 3,000 SACS } DISPONIBLE.
 A vendre par
THOMAS W. RAPHAEL,
 AGENT,
 30 RUE DE L'HOPITAL.

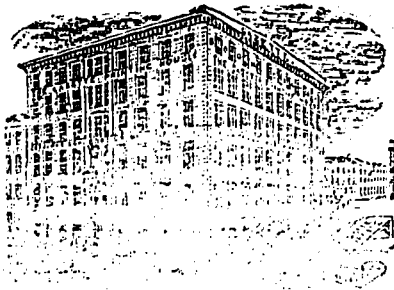
CUVILLIER & CIE.
Marchands en General
 44 — Rue St. Sacrement — 44
 MONTREAL.
P. L. TOUSSIGNANT,
SYNDIC OFFICIEL,
 ARTHABASKAVILLE,
 Sollicite respectueusement de MM. les marchands, les affaires qu'ils peuvent avoir dans le district d'Arthabaska sous l'Acte de Faillite de 1869.

A. ROCHON,
LITHOGRAPHE ET IMPRIMEUR,
 89 — Rue St. Jacques — 89
 (Au-dessus des Bureaux du Evening Star,) MONTREAL.
 M. A. R. sollicite le patronage canadien, étant le seul lithographe canadien à Montréal. Prix modérés.

Scierie à Vapeur.
SCIERIES À VAPEUR
 DE
J. McD. CAMPBELL & CIE.
 Ci-devant **MOULINS DOUGLAS**
 472 Rue William, (McCORD ouest.)
 Bois de service scié et plané à ordre.
J. McD. CAMPBELL. **ALPH. HOULE**

BUREAU DE POSTE, Montréal, 21 Septembre 1871.

Distribuées.		MALLES.		Livées.	
A.	P. M.	ONTARIO.	A.	P. M.	
3.30	Ottawa p. chemin de fer (a)	7.00	6.45	
3.30	Province d'Ontario.....(a)	7.00	6.45	
6.30	Rivière Ottawa par route.	7.00	
QUEBEC.					
8.00	Québec, Trois-Rivières et Sorel, par vapeur.....	
8.00	Québec, p. chemin de fer Townships, C. P. Riv. Arthabaska et Riv. du Loup	7.00	
8.11	St. Rémi et Hemmingford	2.00	
10.00	Schuyler et Sherbrooke	6.00	1.00	
10.00	De St. Jean et Roussé's Pt. Shefford et la jonction du chemin de fer Vt.....	2.30	
10.00	2.00	
MALLES LOCALES.					
11.00	Benthornois (route).....	6.00	
11.00	Chumby (aussi G. A. M.) et St. Césaire.....	1.30	
11.00	Contrecoeur, Varennes et Verchères.....	1.30	
11.00	Côte St. Paul et L'Anneries Ouest.....	10.30	
10.00	5.45	Huntingdon.....	6.00	2.00	
9.30	2.00	Lachine.....	6.00	2.00	
10.00	St. Lambert.....	2.00	
9.30	2.15	Laprairie.....	2.00	
11.00	Longueuil.....	6.00	1.30	
8.30	5.00	N. Glasgow & St. Récollet	7.00	
.....	5.15	Terrebonne & St. Vincent	7.00	3.00	
.....	5.00	Pointe St. Charles	8.30	5.00	
.....	St. Laurent, St. Eustache, Ste. Scholastique, et Belle-Rivière.....	7.00	
.....	1.30	St. Jérôme, Ste. Rose et Ste. Thérèse.....	7.00	
.....	2.30	St. Jean & Station, St. Armand.....	8.00	2.00	
8.10	Trois-Rivières par la Riv. Nord.....	30	
8.00	PROV. MARITIME:	
.....	N.-Brunswick et Isle P.E.	7.00	
.....	Halifax, N.-E.....	7.00	
Les malles pour T.-Nouve sont envoyées tous les jours à Halifax, et de là la transmission se fera tous les vendredis alternatifs à partir du 2 Juin.					
ETATS-UNIS.					
8.49	Boston et les États de la Nouv.-Angleterre, excepté le Maine.....	8.00	2.15	
8.1094	New-York et les États du Sup.....	2.17	
8.49	Island Pond, Portland et le Maine.....	12.17	
8.30	États de l'Ouest et du Pacifique et Manitoba.....	7.00	6.45	
INDES OCCIDENTALES.					
Lettres, etc., payés d'avance via N.-York, sont expédiés chaque jour à New-York d'où partent les ammalles:					
.....	Pour Havane et Indes Occidentales via Havane, tous les Jours P. M.	2.15	
.....	Pour St. Thomas, les Indes Occidentales et Brésil, le 23ème jour de chaque mois.	
GRANDE BRETAGNE.					
.....	Par la ligne Canadienne... Vendredi.....	7.00	
.....	Par la ligne W. & G. via New-York..... Lundi.....	2.30	
(a) Les sacs de la malle par les chars sont ouverts de 5.45 à 8.30 P.M.					
(b) do. ouverts jusqu'à 1.35 P.M.					
Les lettres enregistrées doivent être déposées 15 minutes avant la fermeture des malles.					
Les boîtes à lettres dans les ruos sont visitées à 10.30 A.M., 1.15, 5.45 et 9.00 P.M.					
Le Dimanche à 9.00 P.M.					



FONDÉE EN 1778.

"THE GAZETTE,"

MONTREAL.

Edition quotidienne \$5.00 par année; édition hebdomadaire \$1.00 par année.

Ce journal occupe le premier rang parmi les journaux du Canada, et se distingue par, Ses articles de fonds hors ligne. Ses rapports commerciaux les plus complets. Ses dépêches télégraphiques les plus récentes. Ses nouvelles du jour les plus intéressantes. Ses comptes-rendus légaux les plus exacts. La littérature la plus choisie.

COMME JOURNAL D'ANNONCES il est infiniment supérieur à tout autre papier-nouvelles de la Province de Québec.

L'augmentation des affaires a nécessité la translation de l'établissement de l'Imprimerie de la Gazette à ces vastes et magnifiques bâtiments sur la rue St-François-Xavier, qui occupent et occupent en arrière de la rue St-François-Xavier, fournissant ainsi les plus grandes facilités pour l'exécution d'impression de livres et d'ouvrages de quelque nature qu'ils soient.

ON EXÉCUTE À NOTRE ATELIER

- Grands Placards,
- Connaissements,
- Affiches,
- Cartes d'affaires,
- Etiquettes, Chèques,
- Journaux,
- Catalogues,
- Blancs d'Avocats,
- Têtes de lettres et de comptes,
- Circulaires,
- Blancs de Billets Promissoires,
- Programmes,
- Magasins Peintures,
- Blancs de Formes Légales,
- Pamphlets,
- Rapports,
- etc. etc. etc.

et toute autre description d'impressions pour assurances, loi, banque et commerce, que l'on sollicite respectueusement.

AUX DIRECTEURS DE CHEMINS DE FER ET DE COMPAGNIES À VAPEUR.

La Gazette est la seule imprimerie dans la Province qui possède les machines nécessaires à l'impression de billets de Chemins de fer et de Bateaux à Vapeur en coupes.

Elle comprend deux machines d'Edmonson pour l'impression des billets et une presse à coupes, avec laquelle on imprime et numérote consécutivement par la même opération.

On régle à ordre livres blancs avec ou sans entêtes d'une manière supérieure.

Les commandes de toutes sortes, soit verbales, par lettre ou télégraphe, sont exécutées avec ponctualité et livrées par mille, poste, ou ex-ress.

Les propriétaires de la Gazette en appellent avec confiance aux marchands et au public en général pour une partie de leur patronage pour l'impression de livres ou autres ouvrages.

T. & R. WHITE.

Montreal, 12 Octobre, 1871.

Assurances.

ETAT FINANCIER DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE ANDES.

25 Octobre 18 71.

Argent en mains, à la banque et en transit	\$289 034.43
Bonds des Etats-Unis, Etat, Ville et Comté, valeur actuel	\$390,073.34
Bonds du chemin de fer, valeur actuelle	8,900.00
Prêts collatéraux	95,500.00
Intérêts accumulés	43,000.00
Premiers hypothèques	697,196.53
Billets-recevoir-bons	9,317.68
Comptes courants primes et balances entre les mains des agents	38,006.70
Montant des actionnaires par cotisation	50,000.00
Total de l'actif	\$2,078,148.46

PERTES DE CHICAGO. \$850,000

EN COURS DE REGLEMENT.

J. B. BENNETT. *Président.*

N. P. HARRINGTON, *Agent,* 225 Rue St. Jacques.

4 Novembre.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE TRAVELERS DE HARTFORD, CONN.

Actif réalisé (1er juillet) \$1,743,648 89.

ACCORDE tout ce que l'on peut désirer d'une compagnie d'assurance soit LA VIE et les ACCIDENTS, aux conditions les plus favorables.

ELLE ASSURE CONTRE LES ACCIDENTS résultant des machines, des outils, ou instruments, quand ils arrivent dans l'exercice légitime d'un métier de même que contre ceux qui arrivent dans les voyages, à un prix annuel de \$5 à \$10 par \$1000 pour des occupations qui ne sont pas spécialement hasardeuses. Des risques très hasardeux pris à des taux plus élevés.

DANS LE DEPARTEMENT DE LA VIE, la TRAVELERS accorde des polices sur la Vie et de Dotation aussi bien que par les meilleures compagnies. Aucune police n'est faite. Les polices de 10, 15 et 20 ans sont convertibles en Dotation à l'option de l'assuré. Ce trait est particulier à cette compagnie.

Le TRAVELERS a émis 225,000 polices d'Accidents et a payé 14,000 réclamations pour mort ou pertes causées par des accidents.

THOS. E. FOSTER, *Montréal, Agent général.*

CANADA.—BUREAU: No. 241 Rue St. Jacques, MONTREAL.

COMPAGNIE D'ASSURANCE AGRICOLE DE WATERTOWN, N.Y.

ÉTABLIE EN 1853.

ACTIF \$601,563.97.

Deposé entre les mains du Gouvernement pour le bénéfice des assurés Canadiens, \$100,000

Président: JOHN C. COOPER. *Secrétaire:* ISAAC MUNSON. E. H. GOFF, *Agent Général.*

DIRECTEURS CANADIENS:

- Hon. LOUIS ARCHAMBAULT, *Ministre d'Agriculture.*
- Hon. FRANK SMITH, *Sénateur.*
- B. BENOIT, *Escr., M.P.*
- JOHN CRAWFORD, *Escr., C.R., M.P., et Président de le Banque Royale Canadienne.*
- JOHN TURNER, *Escr., (de Session: Turner & Co.) Toronto.*
- ALEX. MANNING, *Escr., Toronto.*

SUCCURSALE: 235 RUE ST. JACQUES, MONTREAL.

Cette compagnie borne ses affaires à l'assurance des bâtiments de ferme et des résidences détachées et de leur contenu, elle peut émettre des polices de cette description à environ la moitié du taux ordinairement chargé par les compagnies qui assurent toutes sortes d'édifices.

CANADA LIFE ASSURANCE COMPANY.

CETTE INSTITUTION établie depuis 1847 est depuis son temps placée hors des dangers des premières années d'une Compagnie d'Assurance.

SON AMPLÉ CAPITAL, SES FONDS, et l'administration qui est confiée à des personnes d'une expérience consommée offrent des GARANTIES INCONTESTABLES aux assureurs.

Ces traits caractéristiques et la MODICITÉ DE SES TAUX

faut de cette institution qu'elle n'est surpassée en avantages par aucune autre. On peut obtenir en s'adressant soit aux agences, soit aux bureaux de la Compagnie, des copies détaillées du dernier rapport, les tables des taux des différents systèmes d'assurances.

BUREAUX à MONTREAL: 196 Rue St. Jacques.

R. POUNALL, *Agent Général.*

BUREAUX à HALIFAX: 25 Prince Street, J. W. MARLIG, *Agent Général.*

UNION COMMERCIALE COMPAGNIE D'ASSURANCE DE LONDRES, ANGLETERRE.

Capital, 2 1/2 Millions Stg.—Deposé en Canada, \$150,000. FEU.—On accorde des polices d'assurance sur grain et produits de la ferme, magasins d'entrepôts, demeures, magasins et Usines et leurs contenus. VIE.—Garant et parfaite et taux raisonnable. Marques caractéristiques.—Economie dans l'administration et bonus libéraux. Voir exemples dans le prospectus.

MORLAND, WATSON & CIE., *Agents Généraux pour le Canada.*

FRED. COLF, *Secrétaire.* A. TELLIER, *Sous-Agent.* Bureaux—385 & 387 Rue St. Paul.

Ferronnerie et Quincaillerie.

C. H. LETOURNEUX,

IMPORTATEUR de FERRONNERIE, QUINCAILLERIE, COUPELLERIE, &c., &c., 261 & 265 Rue St. Paul, (coin de la rue Vaudreuil), MONTREAL.

MAGASIN CANADIEN DE FERRONNERIES

H. BEVEAU, *Importateur de FERRONNERIES et Fabricant de FERBLANTERIES, EYSEIGNE de LEGOUINE et du CADENAS, Nos. 193 et 195 Rue St. Paul, MONTREAL.* Assortiment complet d'huiles, Térébentine, Peintures de toutes sortes, VITRES de toutes grandeurs, Vernis, etc.—Aussi: POÈLES DOUBLES à un ou deux fourneaux, POÈLES DE CUISINE à charbon et à bois, de fantaisie et autres.

SANCER & FRÈRE,

IMPORTATEURS de FERRONNERIES et QUINCAILLERIE.

Nos. 283 et 285 coin des Rues St. Paul et St. Gabriel Assortiment complet de FERRONNERIES, ainsi que VITRES de toutes grandeurs, PEINTURES de toutes couleurs, MASTIQUE, HUILE, Térébentine, Vernis à Meubles, Vernis à Voiture, POÈLES de Cuisine, POÈLES DOUBLES, FER en barre, CHARBON, etc., etc.

ADOLPHE GERMAIN,

AVOCAT, SOREL, *District de Richelieu.*

M. GERMAIN se charge de toutes collections et d'affaires légales dans le district de Richelieu.

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE DE 1869.

CANADA Province de Québec, DISTRICT DE MONTREAL.

DANS LA COUR SUPERIEURE.

Dans l'affaire de ADOLPHE DESÈVE, Failli.

Le VINGT-SEPT Février prochain, le Failli demandera par les Procureurs soussignés à la dite Cour sa décharge en vertu du dit Acte. Montréal, 11 janvier 1872.

DOUTRE, DOUTRE & DOUTRE. *Procureurs du Failli.*